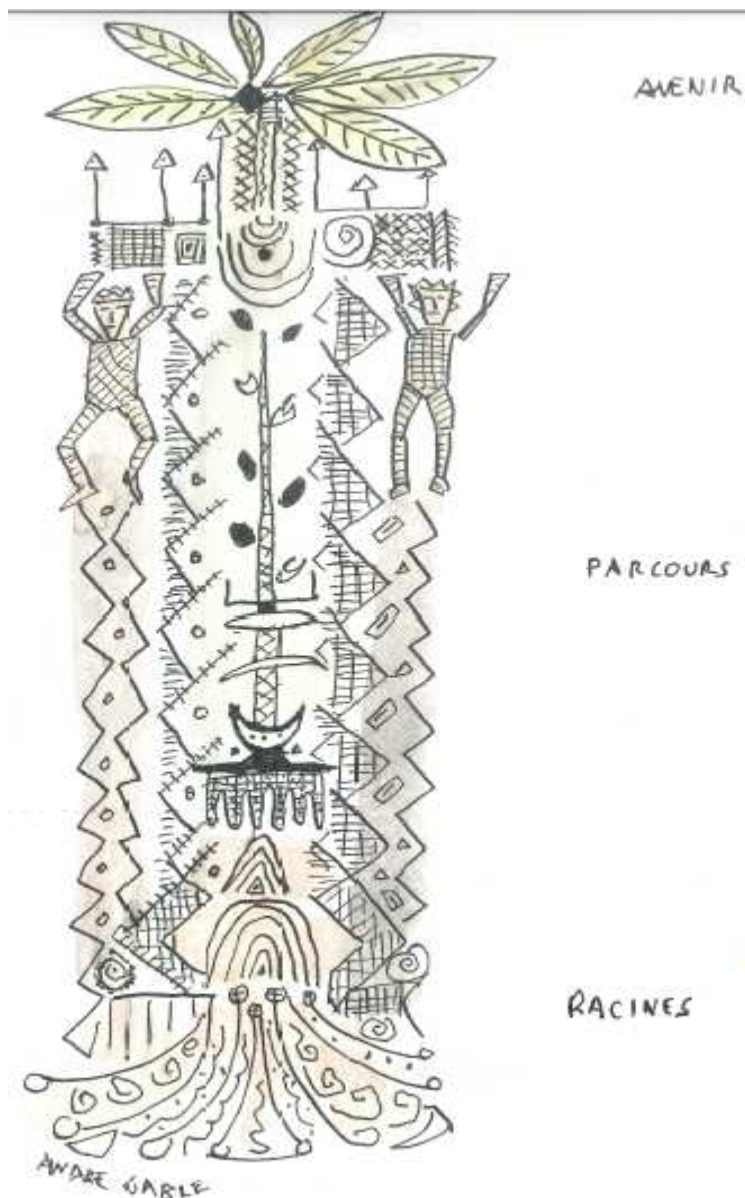




Entrer dans le Sup

Toutes les analyses le prouvent : vos chances de trouver un emploi augmentent avec le niveau de votre diplôme. Mais ne vous engagez pas à la légère dans les études supérieures ! C'est maintenant qu'il faut mobiliser votre énergie pour explorer toutes les pistes qui s'offrent à vous.

Vous trouverez dans ce guide « Entrer dans le Sup », pour chaque domaine d'études, de nombreux conseils pour faciliter votre réflexion.

S'orienter selon son profil

La réussite au baccalauréat ouvre la porte aux formations de l'enseignement supérieur. Chacun d'entre vous dispose d'atouts différents selon son bac d'origine ; l'orientation post bac n'est pas un jeu de hasard mais plutôt de stratégie. À vous de trouver la bonne !

➡ Avec un baccalauréat général, vous êtes bien préparés à un parcours universitaire en 5 ans, via une licence générale (choisie d'ailleurs en majorité). Vous avez intérêt à vous placer dans cette perspective dès maintenant. À moins de choisir de passer par une CPGE pour préparer directement les concours des grandes écoles.

➡ Titulaires d'un baccalauréat technologique, les DUT et les BTS offrent l'assurance d'une qualification reconnue à Bac + 2. Bien que ce premier palier en 2 ans soit le plus souvent conseillé pour réussir et éventuellement poursuivre des études plus longues, d'autres parcours sont possibles (école spécialisées, CPGE, licence...).

➡ Titulaires d'un baccalauréat professionnel, bien que ce diplôme prépare à l'insertion professionnelle, il permet l'accès à l'enseignement supérieur principalement en BTS.

Et pour tous, il existe des possibilités de spécialisation quel que soit le parcours choisi, notamment la licence professionnelle en 1 an après bac + 2, très appréciée des entreprises, et des passerelles d'une voie à l'autre pour les étudiants motivés. Il est enfin recommandé de choisir des formations dans l'enseignement supérieur qui soient cohérentes avec les connaissances et compétences acquises au lycée. Ces choix garantissent une plus grande réussite dans la poursuite de vos études afin d'obtenir les diplômes visés.

Prendre du temps pour s'informer

Pas de panique, tout est mis en œuvre pour vous aider dans vos choix :

- Vos professeurs et plus particulièrement vos deux professeurs principaux sont là pour vous conseiller, ils vous connaissent bien et peuvent mesurer vos chances de réussite.
- Approfondissez votre information sur les différentes filières, rencontrez le psychologue de l'Éducation nationale (Psy En) dans votre lycée.
- Au centre de documentation et d'information (CDI) de votre lycée, les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs...
- Au centre d'information et d'orientation (CIO), vous pouvez consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), à Nouméa et dans chacune de ses quatre antennes (La Foa, Lifou, Koné et Poindimié).
- Ne manquez pas les salons et les journées portes ouvertes qui mobilisent les lycées, l'université, les écoles et des professionnels pour répondre à toutes vos questions.

SOMMAIRE

CONTINUER VOS ETUDES, UN ATOUT POUR VOTRE AVENIR.....	2
CHOISIR SA VOIE.....	4
Le schéma des études supérieures.....	4
Les étapes à suivre	6
La plateforme d'admission Parcoursup	7
Pour s'informer	10
Le Plan Etudiants.....	11
LES FILIERES D'ETUDES.....	12
Les licences	12
L'Université de la Nouvelle-Calédonie.....	15
Les Licences à l'UNC	16
Les DUT (Diplômes Universitaires de Technologie)	18
L'Institut Universitaire de Technologie.....	19
Les BTS (Brevets de Technicien Supérieur)	20
BTS en lycée publics (+ MAN hôtellerie-restauration).....	21
BTS en lycée privés (+ MAN hôtellerie-restauration)	22
BTS par Alternance à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI)	22
Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)	23
Les CPGE en Nouvelle-Calédonie.....	26
Les écoles spécialisées.....	28
Les formations spécialisées	30
La MC Mention Complémentaire	31
La FCIL Formation Complémentaire d'initiative Locale	32
Écoles spécialisées en gestion-commerce	33
En écoles spécialisées ou en lycée Social – paramédical.....	34
Et pourquoi pas l'apprentissage.....	35
LA VIE ETUDIANTE.....	42
En Nouvelle Calédonie.....	42
Partir étudier en métropole.....	46
Quelles pistes avec un bac pro en Nouvelle-Calédonie.....	50
Enseignement supérieur et handicap	51
Et si vous échouez au bac ?	52
Adresses utiles.....	54

ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications

Conception et réalisation : Mme. Zhor GABLE, DCIO – cheffe de service (SAIO)

Avec la participation de :

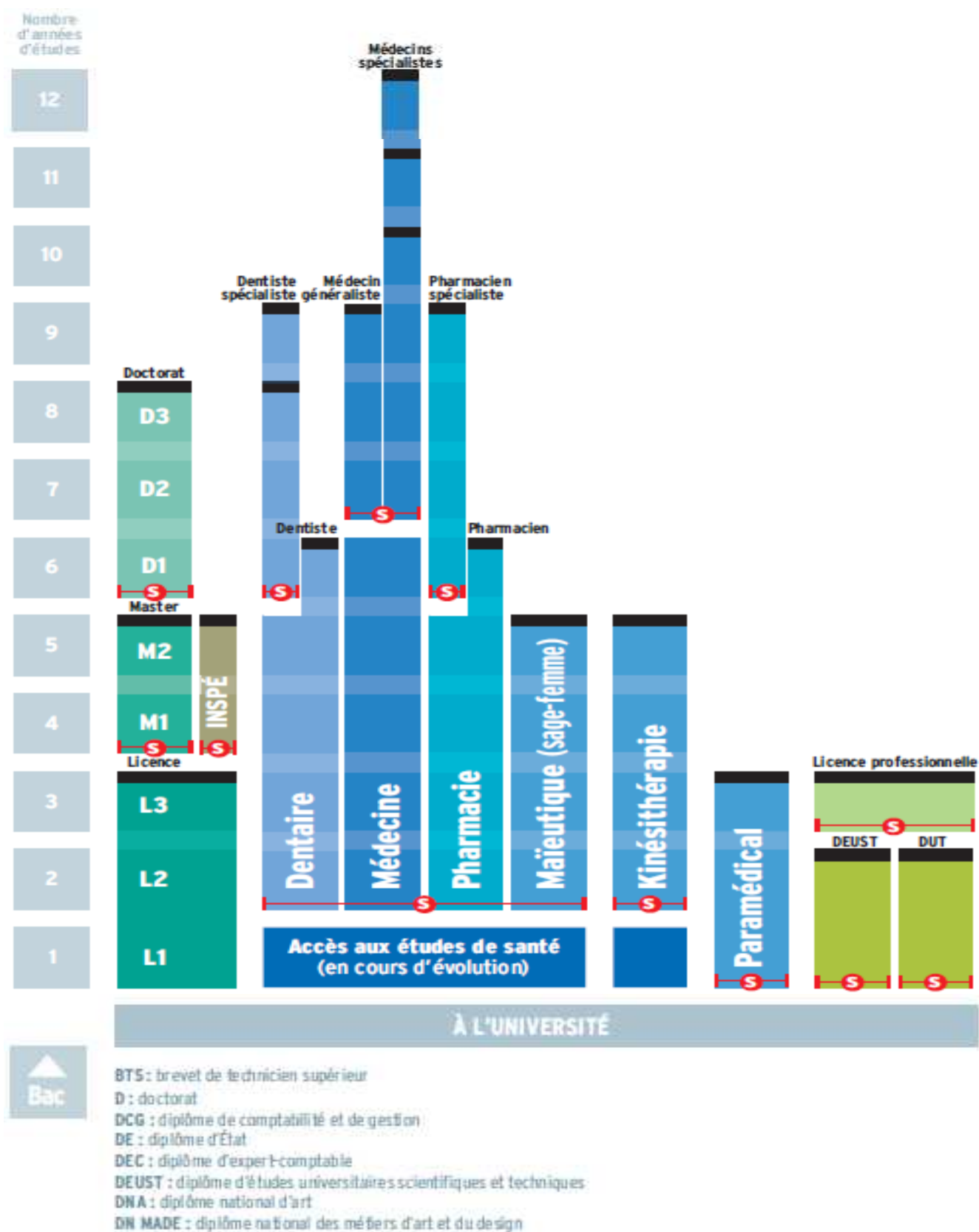
Remerciements Aux différents services du Vice-Rectorat et à l'équipe du CIO pour leur contribution.
Inspecteur de l'Information & de l'OrientatIon / CSAIO : M. Jean Paul AYGALLENQ

Avec le soutien de l'ONISEP



CHOISIR SA VOIE

Le schéma des études supérieures



■ Diplôme ou Diplôme d'État

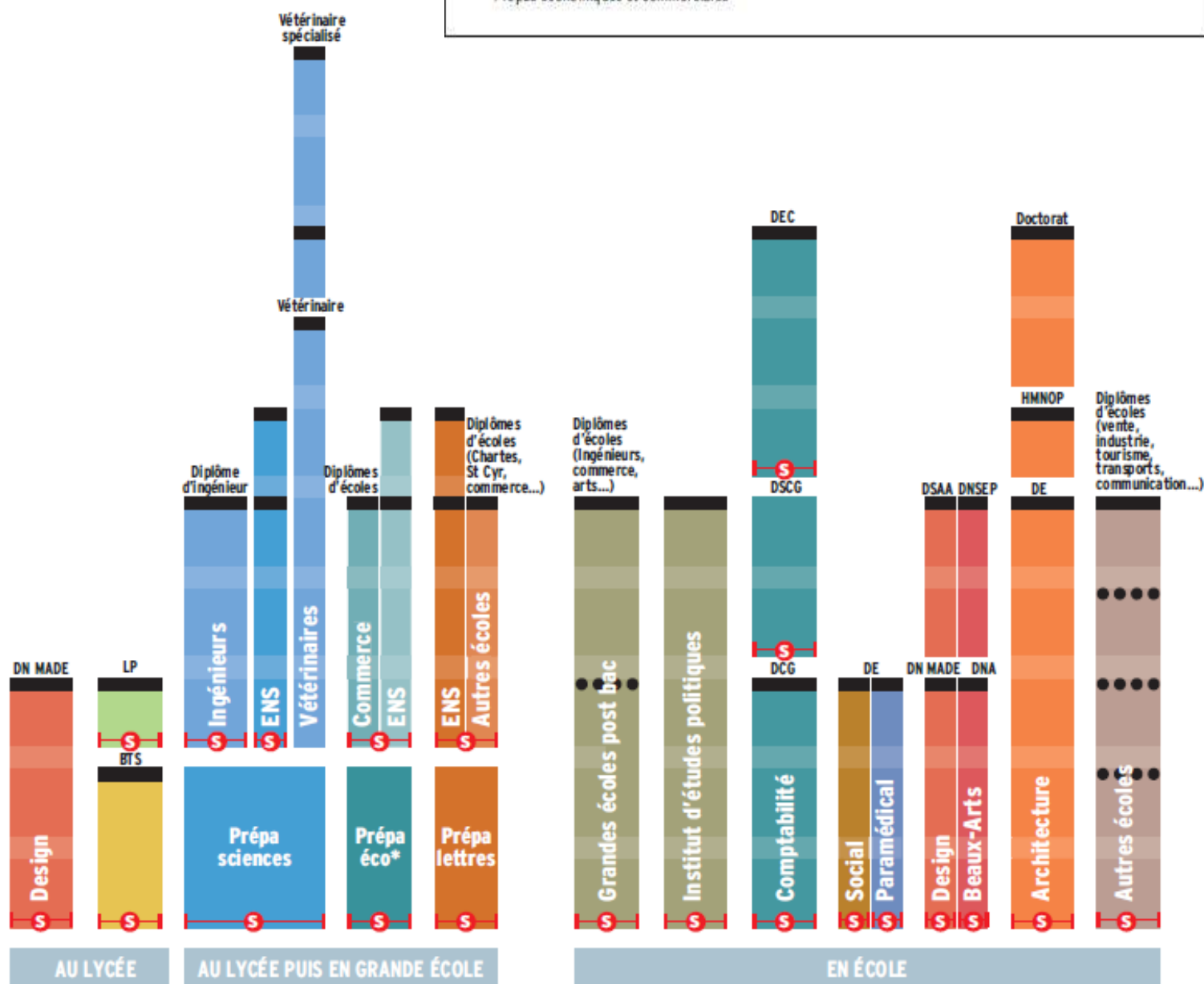
●●● Possibilité de diplôme dans certaines écoles

Ⓢ Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

Il existe des possibilités de poursuites d'études (après une licence professionnelle, par exemple).

* Prépas économiques et commerciales



DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués

DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DUT : diplôme universitaire de technologie

ENS : école normale supérieure

HMNOP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre

IEP : institut d'études politiques

INSPE : institut national supérieur du professorat et de l'éducation

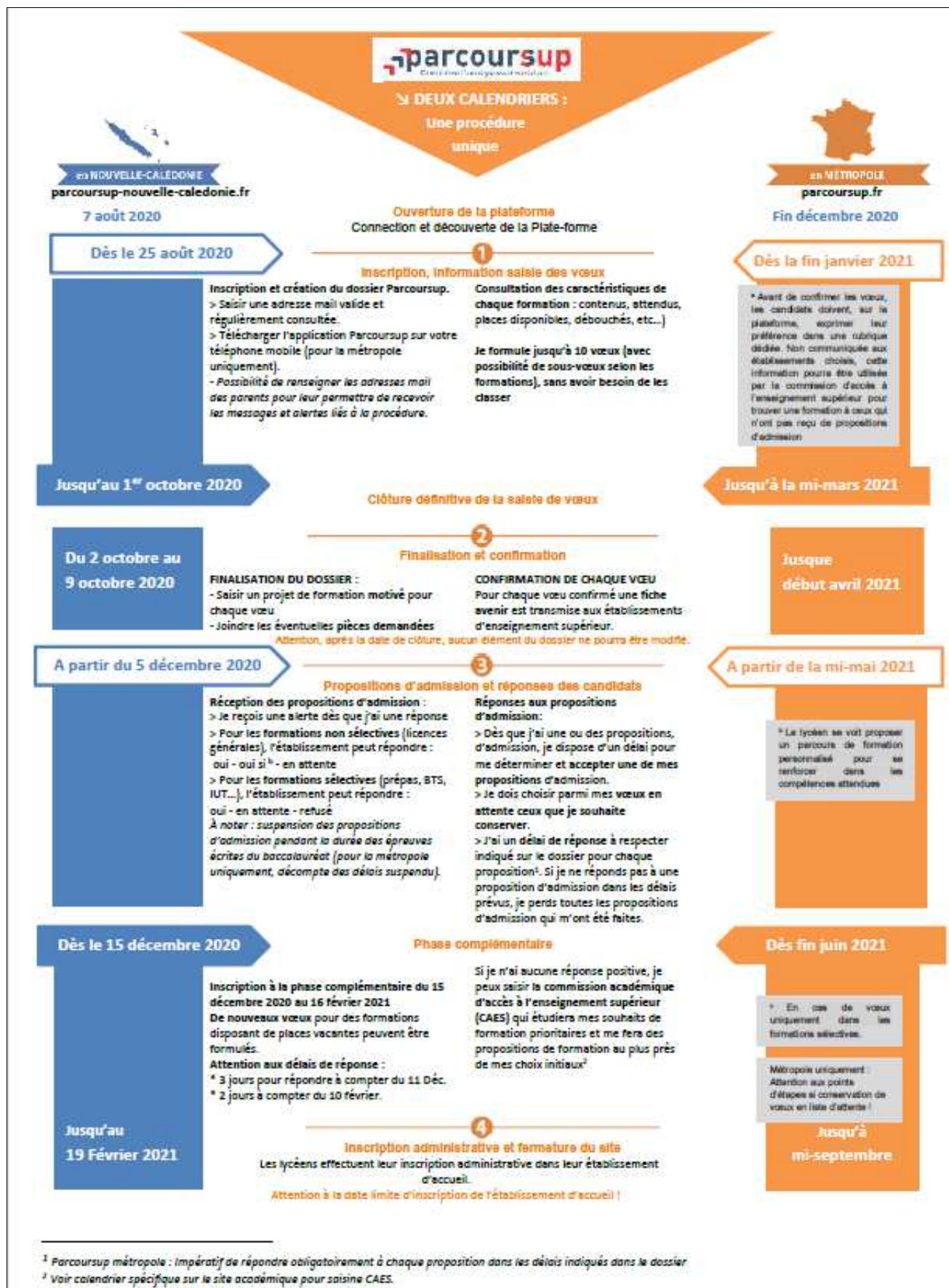
L : licence

LP : licence professionnelle

M : master

Les étapes à suivre

Les candidatures à la 1^{re} année de l'enseignement supérieur se font en ligne via la plateforme Parcoursup pour la plupart des formations. Depuis la formulation des vœux d'orientation jusqu'à l'inscription effective dans l'établissement, zoom sur les modalités à chaque étape.



¹ Parcoursup métropole : impératif de répondre obligatoirement à chaque proposition dans les délais indiqués dans le dossier.

² Voir calendrier spécifique sur le site académique pour saisie CAES.

La plateforme d'admission Parcoursup

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur en métropole selon le calendrier national.

Parcoursup Nouvelle-Calédonie est la plateforme calédonienne d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur de Nouvelle-Calédonie selon le calendrier austral.

Une démarche simplifiée

La plateforme Parcoursup permet :

- de créer votre dossier de préinscription ;
- de trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur : à chaque fois que vous sélectionnez une formation, les caractéristiques de cette formation s'affichent, notamment les attendus de la formation ;
- d'émettre vos vœux de poursuite d'études sans les classer ;
- de compléter votre dossier avec les éléments demandés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies ;
- ensuite de confirmer vos vœux pour qu'ils puissent être examinés par les établissements dispensant les formations que vous avez choisies ;
- de recevoir des propositions d'admission des établissements ;
- de répondre aux propositions qui vous sont faites.

Les formations

La plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur, Parcoursup, réunit près de 14.000 formations du premier cycle de l'enseignement supérieur.

Vous pouvez faire des vœux :

- ✓ **dans des formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, etc.) dont l'admission se fait sur dossier ou par concours
- ✓ **dans des formations non-sélectives** (licence, Licence avec une option « Accès Santé » – (L.AS)

Si la formation à laquelle vous souhaitez vous inscrire ne figure pas dans Parcoursup, adressez-vous directement à l'établissement concerné pour vous informer sur les modalités d'admission.

En Nouvelle-Calédonie, l'ensemble des formations supérieures sont présentes sur Parcoursup Nouvelle-Calédonie :

En lycée

- ✓ BTS-BTSA, y compris par apprentissage
- ✓ CPGE
- ✓ DCG
- ✓ MAN Hôtellerie-restauration
- ✓ Mention Complémentaire – *ne concerne que les MC accessibles après le Baccalauréat*

A l'université

- ✓ IUT
- ✓ Licence
- ✓ DUT
- ✓ DEUST
- ✓ CUPGE
- ✓ DU Enseigner dans le 1^{er} degré

A l'IFSI

- ✓ Diplôme d'infirmier-ère -

Qui est concerné par Parcoursup ?

Cette plateforme permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur.

Ne sont pas concernés :

- ✓ les étudiants qui redoublent (ils doivent directement se réinscrire dans leur établissement) ;
- ✓ les candidats soumis à une demande d'admission préalable (DAP)* ;
- ✓ les candidats à la formation continue.

*Pour s'inscrire en première année de licence dans une université française, une demande d'admission préalable (DAP) est obligatoire pour les étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires.

Les attendus

Les attendus affichés par formation sur Parcoursup, sont les connaissances et les compétences attendues par les formations du supérieur. Ils correspondent à ce que les enseignants de l'enseignement supérieur estiment nécessaire pour réussir. Pour chaque formation, les attendus sont définis à l'échelle nationale, ils peuvent être complétés par les formations en fonction de spécificités locales.

Les vœux

Une fois le dossier finalisé, le lycéen peut saisir jusqu'à 10 vœux pour des **formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, etc.) et/ou **non-sélectives**. Les vœux ne sont pas classés. Chaque vœu doit être souhaité et motivé.

La fiche Avenir

La "fiche Avenir" est un document essentiel au dossier, transmise via Parcoursup, pour être examinée par les établissements d'enseignement supérieur choisis. La saisie de la « fiche Avenir » est un travail collectif qui mobilise l'ensemble de l'équipe pédagogique qui accompagne le lycéen. Elle se prépare après la saisie des vœux sur Parcoursup.

Elle est entièrement dématérialisée et spécifique à chaque vœu et comprend :

- ✓ pour chaque discipline enseignée en terminale : la moyenne des deux premiers trimestres (ou du 1^{er} semestre), la position de l'élève dans la classe, l'effectif de la classe et l'appréciation des professeurs principaux (méthode de travail, autonomie, engagement et esprit d'initiative, etc.) ;
- ✓ l'avis du chef d'établissement.

Les élèves et leurs familles peuvent consulter la « fiche Avenir » sur Parcoursup, au moment où les établissements d'enseignement supérieur font connaître leur proposition.

Les critères d'admission

Les résultats scolaires ne constituent qu'une partie du dossier. Le projet du candidat, sa motivation, ses acquis compteront également.

Ces éléments seront en particulier valorisés dans le projet de formation motivé établi par le lycéen.

Réception des propositions d'admission

✚ Pour les formations **non sélectives** (licences générales), 3 types de réponses peuvent être apportées à chaque vœu :

- **oui** (candidature acceptée) ;
- **oui-si** (candidature acceptée, sous conditions) ;
- **en attente** (qu'une place se libère).

Lorsque la décision est **oui-si**, cela signifie que l'établissement conditionne l'inscription au suivi d'un dispositif pédagogique adapté pour accompagner le futur étudiant vers la réussite, considérant que les connaissances et compétences attendues pour réussir ne sont pas remplies. Le futur étudiant est bien inscrit dans la formation de son choix, et l'établissement mettra en place le dispositif d'accompagnement personnalisé.

✚ Pour les **formations sélectives** (prépas, BTS, IUT...), 3 types de réponses peuvent être apportées à chaque vœu :

- **oui** (candidature acceptée) ;
- **en attente** (qu'une place se libère) ;
- **non** (candidature refusée).

Répondre aux propositions d'admission

- Vous ne pouvez accepter qu'**une seule proposition d'admission à la fois** ;
- **Lorsque vous acceptez une proposition**, vous devez préciser si vous souhaitez « maintenir » ou « renoncer » à vos vœux « en attente » ;
- **Répondez au fur et à mesure et dans les délais impartis** aux propositions d'admission qui vous sont faites. Les dates limites de réponses sont précisées dans les mails et alertes que vous recevrez dans votre dossier Parcoursup en face de chaque proposition. Toute absence de réponse entraîne la perte de la proposition et des vœux « en attente » ;
- **Si vous acceptez** une proposition d'admission dans **une formation qui n'est pas sur Parcoursup**, vous devez clore votre dossier sur la plateforme en téléchargeant l'attestation de démission qui vous sera obligatoirement demandée par la formation que vous avez choisie ;
- **Lorsque vous avez confirmé définitivement un vœu**, vous devez ensuite **procéder à votre inscription administrative dans l'établissement** concerné.

La phase complémentaire

- la phase complémentaire est ouverte à tous les candidats et permet à ceux qui le souhaitent de formuler 10 nouveaux vœux dans des formations qui disposent de places disponibles sur Parcoursup.

Elle s'adresse en particulier :

- à tous les candidats qui sont inscrits en phase principale et qui souhaitent faire des vœux dans des formations où des places sont disponibles ;
- à ceux qui n'ont pas confirmé de vœux en phase principale dans les temps impartis sur Parcoursup ;
- à ceux qui ne se sont jamais inscrits sur Parcoursup.

Une **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** est mise en place dans chaque académie pour les candidats qui sont sans solution après publication des résultats du baccalauréat. Ils pourront saisir cette commission qui les accompagnera et leur proposera, le cas échéant, une formation au plus proche de leurs vœux initiaux. Cet accompagnement par la CAES est un droit.

Pour s'informer

Les salons de l'étudiant - (juillet et août)

Province nord : SOFIP à Poindimié, (s'informer auprès de la Province)

Province des Îles : SEOFIP (en alternance sur Lifou, Ouvéa ou Maré - s'informer auprès de la Province)

Province sud : Salon de l'Étudiant à Nouméa prévu les 28 et 29 août 2020.

Centre d'information et d'orientation Nouméa

Le **centre d'information et d'orientation** (CIO) de Nouvelle-Calédonie avec ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions.

Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy En).

Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

Ressources numériques

- ✓ **terminales2019-2020.fr**
- ✓ **cio.ac-noumea.nc**
- ✓ **ac-noumea.nc**
- ✓ **onisep.fr**
- ✓ **ac-noumea.nc/horizons2021**
- ✓ **folios.onisep.fr**
- ✓ **Des MOOC sur la plate-forme FUN MOOC**

Un site de l'Onisep dédié aux lycéens de terminale

Vous y trouvez notamment :

- le panorama des filières avec des taux de réussite selon le baccalauréat préparé et des informations sur les poursuites d'études les plus adaptées à chaque profil, des témoignages sur les métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle ;
- des « MOOC » (cours en ligne gratuits et ouverts à tous) proposés par les établissements d'enseignement supérieur pour comprendre le contenu des formations et les compétences attendues pour les suivre ;
- un focus sur les filières en tension et sur les filières d'avenir.



***Attention, site ONISEP national non-contextualisé à la Nouvelle-Calédonie**

Le Plan Étudiants

Le principe fondateur du Plan Étudiants consiste à replacer l'orientation au cœur de l'année de terminale. La loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi dite ORE) impacte significativement l'orientation au lycée et notamment la mise en œuvre de la procédure d'accès à l'enseignement supérieur. Parmi les principales mesures du Plan Étudiants, notons :

Deux semaines de l'orientation pour mieux formuler ses choix

En lien avec le premier conseil de classe, une première semaine vise à aider les lycéens à préciser leur projet d'avenir. En dialogue avec les équipes éducatives, ils affinent leur connaissance des métiers et des études supérieures qui y conduisent.

En juillet-août, une deuxième semaine vise à éclairer les lycéens au moment de formuler leurs vœux d'orientation. Cette semaine coïncide avec la période des journées « Portes ouvertes » organisées par les établissements d'enseignement supérieur.

Le rôle renforcé du conseil de classe

Lors du conseil de classe du 1^{er} trimestre, l'équipe éducative prend connaissance des intentions des lycéens et formule des conseils et des recommandations pour alimenter leur réflexion et, le cas échéant, les aider à affiner leur projet. L'échange avec chaque lycéen se poursuit tout au long du deuxième trimestre.

Le conseil de classe du 2^e trimestre examine les vœux des candidats afin de contribuer aux avis portés par le chef d'établissement. Chaque avis est transmis via une « fiche Avenir » aux établissements d'enseignement supérieur que le lycéen souhaite rejoindre. Durant toute cette période, les CIO et les psychologues de l'éducation nationale accompagnent les lycéens.

Deux professeurs principaux pour accompagner les élèves vers le supérieur

Dans le cadre de la nouvelle procédure, les lycéens bénéficient des conseils et de l'appréciation de leurs professeurs pour chacun de leurs vœux.

Pour assurer un accompagnement personnalisé de chaque lycéen, les établissements ont nommé, un second professeur principal en classe terminale.

Les professeurs principaux coordonnent le renseignement des « fiches Avenir » qui accompagnent chacun des vœux formulés par les lycéens. Ils en préparent une synthèse en vue du conseil de classe du 2^e trimestre.

L'aide à l'orientation dans le cadre du tutorat

Les lycées peuvent choisir de renforcer le tutorat qui permet d'organiser l'accompagnement par un professeur d'un nombre limité d'élèves tout au long de leur scolarité au lycée. Le tuteur aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours et l'accompagne dans ses choix d'orientation.

L'aide à l'orientation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé

En outre, en classe terminale, l'accompagnement personnalisé intégré à l'horaire des élèves sera consacré, en complément des activités de soutien et d'approfondissement, à se préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur et à la construction des choix d'orientation post-baccalauréat.

Les licences

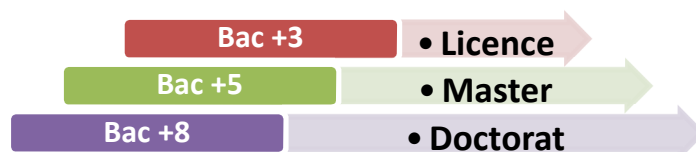
En 3 ans après le baccalauréat, la licence est le premier pas vers le master.

Organisée en parcours, la licence offre une spécialisation progressive et ouvre sur la professionnalisation.

A l'université

Où et comment ?

L'université couvre de nombreux domaines et délivre des diplômes nationaux à 3 niveaux



La **licence** se prépare généralement en 6 semestres (3 ans) au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR).

- la 1^{re} année, dite **L1**, est conçue comme un portail associant plusieurs disciplines,
- la 2^e année, **L2**, amorce une spécialisation,
- la 3^e année, **L3**, finalise le cycle licence.

Les cours magistraux (**CM**) en amphi alternent avec des travaux dirigés (**TD**) ou pratiques (**TP**) en groupes-classes. Le cursus licence intègre également la possibilité de valider un stage en entreprise, dans l'administration, l'enseignement ou au sein d'associations.

Accès

À l'université, suivre des études dans la filière de son choix est un droit pour les candidats titulaires du **baccalauréat** (ou un diplôme équivalent), dans la limite des places disponibles. Il est recommandé de choisir une filière cohérente avec celle suivie au lycée, cela suppose de **se renseigner** au préalable sur les contenus et les exigences de la filière envisagée. Certaines filières très demandées organisent lors des inscriptions des tests de niveau : en langues, en arts plastiques, en musique...

Au programme

Les licences se répartissent en **4 domaines** de formation :

- arts, lettres, langues
- droit, économie, gestion
- sciences humaines et sociales
- sciences, technologies, santé

Elles se déclinent en **45 mentions** (par exemple droit ; géographie et aménagement ; histoire ; mathématiques ; sciences de la vie...). Chaque mention propose des **parcours** types, définis par chaque université. La spécialisation disciplinaire est progressive, ce qui permet d'affiner son choix d'orientation et favorise les passerelles entre les filières de formation. Il est ainsi possible de rejoindre un DUT ou un BTS dès la fin du 1^{er} semestre, en fin de L1, voire en L2.

La licence couvre généralement 6 semestres. Chacun d'eux se compose d'unités d'enseignement (UE) obligatoires, optionnelles ou libres, valant un nombre de crédits ECTS donné. L'étudiant valide 30 crédits par semestre, 60 par année universitaire.

La **1^{re} année de licence (L1)** renforce l'apprentissage des fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (informatique, méthodologie de travail, élaboration du projet personnel et professionnel, langues vivantes, expression écrite et orale).

La **2^e année de licence (L2)** est articulée autour de la consolidation des compétences et de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La poursuite d'études en licence professionnelle est ouverte aux étudiants ayant validé les 2 premières années de licence.

La **3^e année de licence généraliste (L3)** s'attache à approfondir la spécialisation disciplinaire et à explorer des secteurs professionnels.

À noter

Les étudiants peuvent effectuer un stage. Obligatoire ou facultatif, celui-ci est intégré au cursus, souvent en L3. Ils peuvent aussi effectuer un séjour à l'étranger. Se renseigner sur les accords d'échanges dès la L1 et sur le niveau requis en langue.

Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

- La licence prévoit au moins 1.500 heures d'enseignement sur 3 ans, à raison de **20 à 30 heures par semaine**. Pour réussir aux évaluations, il ne suffit pas d'être présent aux cours.
- Pour réussir en 1^{re} année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez soi et en bibliothèque universitaire (BU). Compter au moins **une vingtaine d'heures de travail personnel par semaine**.
- À l'université, chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil et d'orientation destiné à l'aider dans ses choix. En 1^{re} année de licence, il bénéficie d'un encadrement pédagogique renforcé. Ainsi, le tutorat permet aux nouveaux inscrits à l'université d'identifier leurs points forts et leurs lacunes ; les modules de soutien pilotés par des enseignants référents les aident par la suite à surmonter d'éventuelles difficultés.

Il est possible de se réorienter, soit en fin de semestre, soit en fin d'année. Se renseigner auprès du service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO).

Validation du diplôme

L'évaluation des compétences acquises par l'étudiant se fait par contrôle continu et régulier, par examen terminal ou bien par la combinaison des deux modalités. En L1 et L2, le contrôle continu se généralise.

- La licence permet l'acquisition de 180 crédits européens (ECTS).
- Un supplément au diplôme précise le parcours suivi en licence, ainsi que les compétences acquises, y compris dans le cadre d'un engagement dans des activités associatives, sociales ou professionnelles. Il permet une meilleure lisibilité du diplôme hors de nos frontières.

Poursuite d'études

De niveau bac + 3, la licence est le socle des études longues.

- Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en Master pour deux ans (M1, M2). La première année (M1) est accessible sur concours ou sur examen de dossier selon les capacités d'accueil. Le portail trouvemonmaster.gouv.fr offre un panorama de l'ensemble des 3 000 Masters proposés au niveau national, avec une présentation des modalités de sélection pour chacun d'entre eux.
- Les autres peuvent rejoindre une école de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un IEP... accessibles sur titres et épreuves.
- Certains étudiants ne souhaitent pas compléter leur cursus de licence par un diplôme de master. La licence transformée, modulable et personnalisée (Loi ORE 2018) pourra être plus professionnalisante, si le choix des étudiants est de s'insérer au bout de 3 ans dans la vie professionnelle.

Accès à l'emploi

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants dans la recherche de stage et du premier emploi. Il leur propose des ateliers méthodologiques (rédaction du CV, de la lettre de motivation, préparation aux entretiens...), diffuse les offres des entreprises, organise des rencontres avec les professionnels.

- Selon le parcours d'étude suivi, les compétences pré-professionnelles acquises et le(s) ou le(s) stages effectué(s), les titulaires de **licence** peuvent trouver un emploi et notamment passer un concours administratif. Néanmoins c'est à bac +5 (master) que les universitaires sont vraiment attendus sur le marché du travail ;
- De niveau bac + 5, le **master** permet de s'insérer dans une fonction ou un secteur d'activité précis, il ouvre aussi l'accès à certains concours de la fonction publique, comme l'agrégation ou la magistrature. Il permet aussi de s'inscrire en **doctorat** (bac + 8).

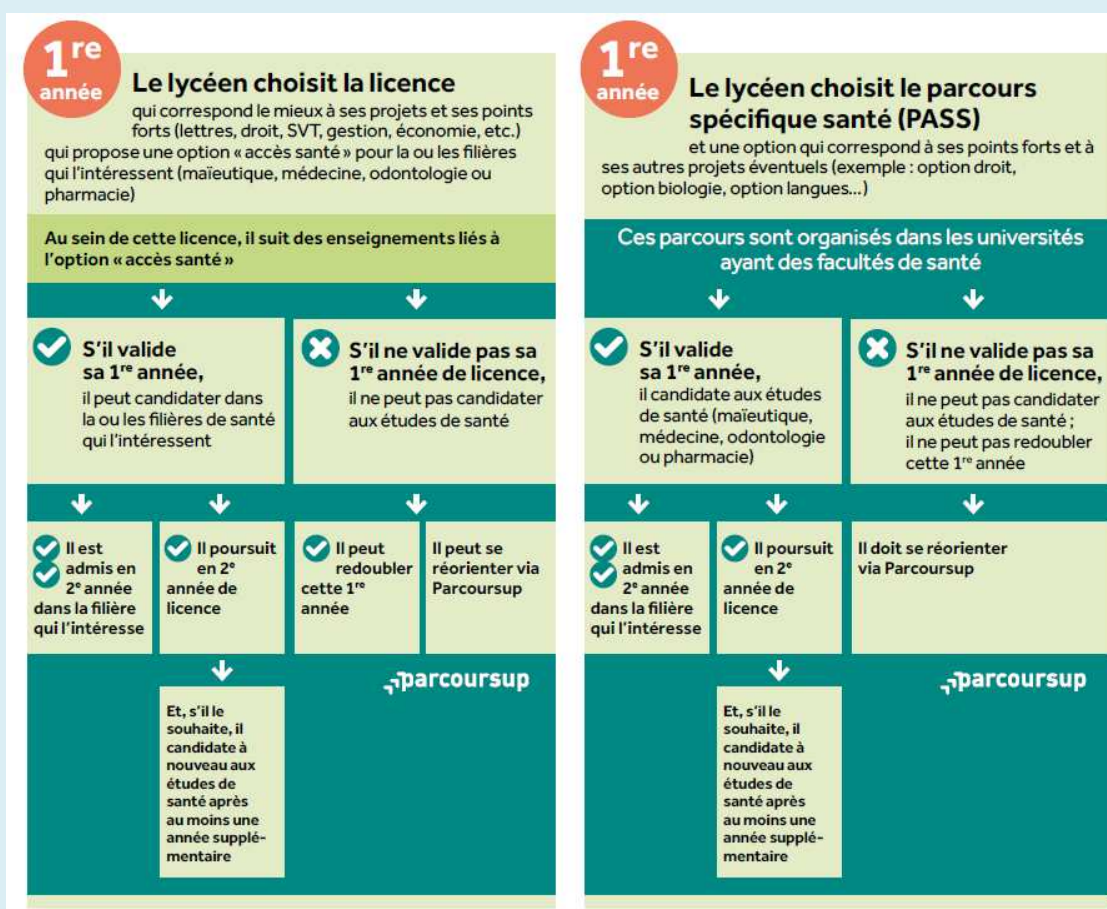
Les enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des diplômés de l'université sont disponibles sur www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr

INFO +

L'université, c'est aussi...

- L'université délivre : les diplômes universitaires (**DU**, tous niveaux), les diplômes d'études universitaires de sciences et techniques (**DEUST**) et les diplômes universitaires de technologie (**DUT**).
- Certaines universités proposent des cycles universitaires préparant aux grandes écoles (**CUPGE**). Des formations complémentaires aux deux premières années de licence préparent les étudiants aux concours des écoles d'ingénieurs ou de management.
- **NOUVEAU** : Les études de santé se transforment : par un arrêté du 4 novembre 2019 relatif aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, l'ancienne PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé) disparaît. Les lycéens pourront ainsi choisir entre plusieurs parcours, intégrés dans les mentions de licence (une licence avec une option "accès santé" (L.AS) ou un parcours spécifique "accès santé", avec une option d'une autre discipline (PASS).

Comment ça marche ?



Plus d'information sur : www.etudiant.gouv.fr ; www.unc.nc

L'Université de la Nouvelle-Calédonie

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ses missions sont :

- la formation initiale et continue ;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats ;
- l'orientation et l'insertion professionnelle ;
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- la participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la coopération internationale.

Les filières de formation

L'UNC dispose de trois départements de formation initiale (Droit, Économie Gestion; Lettres, Langues et Sciences Humaines; Sciences et techniques), d'un service de formation continue, d'une école interne : l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, d'un Institut Universitaire de Technologie.

L'UNC accueille également un Centre de Formation des apprentis (CFA), et un centre de ressources en langues.

Un campus unique à Nouville

L'UNC dispose d'un seul campus à Nouville, où sont regroupés l'ensemble des étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs, soit près de 3.000 personnes.

Le campus s'étend sur 13 hectares depuis l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation jusqu'à la nouvelle grande résidence universitaire des étudiants. Il comprend notamment trois amphithéâtres, une grande bibliothèque, un restaurant et une cafétéria, des salles de cours et des laboratoires de langues, un gymnase, un espace « beach », un théâtre de plein air ainsi qu'une maison de l'étudiant et des laboratoires scientifiques.

Licence Économie et gestion

À KONE

Depuis 2018, l'UNC a ouvert une licence Économie et gestion à Koné.

Un parcours individualisé :

La promotion d'une quarantaine d'étudiants bénéficie d'un parcours individualisé avec notamment un volume horaire conséquent consacré aux travaux dirigés et travaux pratiques ainsi qu'une remise à niveau des outils mathématiques. Objectif : proposer une transition en douceur entre le lycée et l'université.

Un ensemble immobilier de près de 1000 m²

Depuis 2020, l'antenne du Nord de l'UNC a ouvert sur le site du GDPL de Baco. Le campus accueille un amphithéâtre, des salles d'enseignement, une bibliothèque, des espaces de convivialité ainsi que des espaces de travail collaboratif. Il est configuré avec un équipement de haute technologie, interconnecté avec le pôle numérique et technologique (PNT) de Nouville, pour s'adapter aux nouveaux modes de travail des étudiants. Ces infrastructures modernes ont vocation à favoriser la diffusion numérique des enseignements et de la culture scientifique.

Un ambitieux projet pour la Nouvelle-Calédonie

L'objectif de l'antenne du Nord est de favoriser l'accès à l'université et la réussite dans l'enseignement supérieur. Véritable outil de rééquilibrage par la formation, des travaux de recherche seront aussi dédiés et appliqués au développement de la Province nord en association avec le Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA).

L'UNC organise également des formations délocalisées au Vanuatu : DAEU, Licence professionnelle, Master.

Les Licences à l'UNC

Département Droit, Économie et Gestion (DEG) • Licence mention droit ; • Licence mention économie et gestion.	Et après une licence • Master mention droit ; • Master mention management. Autre formation : • Capacité en droit permet l'accès aux études universitaires pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat
Département Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) • Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (avec 2 parcours : langues et cultures océaniques ; anglais) • Licence mention langues étrangères appliquées (avec 2 parcours : anglais-japonais ; anglais-espagnol) • Licence mention lettres • Licence mention histoire • Licence mention géographie et aménagement	Et après une licence • Master mention gestion des territoires et développement local (aménagement et développement des territoires océaniques – ADTO) • Master mention civilisations, cultures et sociétés
Département Sciences et Techniques (ST) • Licence mention informatique • Licence mention physique, chimie • Licence mention sciences de la vie et de la terre appliquées à la gestion des entreprises(MIAGE) • Licence mention mathématiques	Et après une licence • Master mention méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises(MIAGE) • Master mention gestion de l'environnement (Sciences pour l'environnement - GESPE)
	Et après un bac+2 • Licence professionnelle métiers des ressources naturelles et de la forêt • Licence professionnelle métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité

L'UNC, c'est aussi :

• **Les études de santé : Licence disciplinaire avec l'option « accès santé (L.AS).** **La suppression de la PACES ne signifie pas un abandon de la sélectivité !** Pour plus d'informations, adressez-vous directement à l'UNC.

• **Diplôme Universitaire de technologie (DUT)**

Deux DUT se préparent également à l'UNC.

• **Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)** en géosciences appliquées : mines, eau et environnement.

• **Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), 2 options :**

- CUPGE-MP renforcé en mathématiques et physique ;
- CUPGE-PC renforcé en physique et chimie.

• **Le DU « Enseigner dans le 1^{er} degré »**

Pour devenir instituteur dans les écoles primaires publiques de la Nouvelle-Calédonie.

• **Le parcours Polytech NC**

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école d'ingénieur Polytech Nice Sophia, les étudiants de CUPGE peuvent accéder, sans concours, aux études d'ingénieur Polytech. Jusqu'à 20 places sont ainsi disponibles à Polytech Nice Sophia Antipolis pour les étudiants de deuxième année de CUPGE. (+ d'information sur <http://www.univ.nc/formation/catalogue-des-formations/cycle-universitaire-preparatoire-aux-grandes-ecoles-cupge>)

INFO +

Master MEEF à l'ESPE

Après une licence

- L'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)
L'ESPE est une école interne de l'UNC. Elle assure la formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degré.
- Le Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) propose 3 mentions :
 - Mention pratiques et ingénierie de la formation (PIF)
 - Mention encadrement éducatif
 - Mention second degré (parcours professionnels, parcours généralistes) ou mention premier degré

INFO +

TREC (Trajectoire de Réussite des Étudiants en Calédonie)

Depuis 2019, une nouvelle offre de licences s'inscrit dans le cadre du dispositif TREC. Il s'agit d'une réforme destinée à mettre en place une nouvelle organisation de la licence.

- **TREC 7** : le parcours de référence, une licence en 7 semestres avec une consolidation des acquis et un accompagnement spécifique
- **TREC 5** : un parcours intensif sur 5 semestres (sur le modèle d'une classe prépa) pour les étudiants disposant d'une forte capacité de travail personnel

Objectifs : moduler les rythmes d'apprentissage et renforcer l'accompagnement des étudiants qui s'engagent dans un cursus de licence. Ce dispositif a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'Avenir.

LEXIQUE

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur /agricole

CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

CUPGE : cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles

DEUST : diplôme d'études universitaires de sciences et techniques

DUT : diplôme universitaire de technologie

L1 : 1^{re} année de licence

L2 : 2^e année de licence

L3 : 3^e année de licence

M1 : 1^{re} année de master

M2 : 2^e année de master

UE : unité d'enseignement

Les DUT (Diplômes Universitaires de Technologie)

Le DUT assure la polyvalence dans un domaine professionnel. Il favorise la poursuite d'études tout en permettant l'accès à l'emploi.

Où et comment ?

Le DUT se prépare en 2 ans, au sein d'un institut universitaire de technologie (IUT).

La formation alterne entre cours magistraux (CM) en amphithéâtre, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en petits groupes, projets tutorés et stage. Certains IUT proposent la formation en alternance université/entreprise. Le programme de cours étant inchangé pour les apprentis, la formule suppose un investissement important de leur part.

Accès

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit dans le champ de la spécialité visée.

Sélection sur dossier (bulletins de 1^{re} et de terminale disponibles), voire sur tests et/ou entretien.

Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers technologiques.

- Les titulaires d'un baccalauréat technologique obtenu avec une mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit, pour la rentrée suivante, dans une spécialité cohérente avec leur bac. Ils devront faire acte de candidature en DUT dans les formes et délais prévus ;
- Quelques IUT proposent la formation en un an appelée « année spéciale DUT » pour les candidats ayant suivi 2 années d'enseignement supérieur.

Au programme

La formation comporte une majeure couvrant le cœur de compétences requises pour le domaine visé et des modules complémentaires choisis par l'étudiant selon son projet personnel et professionnel (PPP) : études courtes, études longues ou insertion. Au moins **10 semaines de stage** valant première expérience professionnelle sont prévues (12 semaines en Nouvelle-Calédonie).

- Avec 42 spécialités (options comprises), tous les secteurs ne sont pas couverts. Ainsi, il n'y a aucun DUT en audiovisuel ou en arts.

Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours magistraux (CM) en classe entière, de TD (et, selon les spécialités, de TP) et de projets tutorés, auxquelles s'ajoute beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur, assiduité et sens de l'organisation.

Validation du diplôme

Le diplôme national est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances, avec une validation de chaque semestre.

- Inscrit dans le LMD, le DUT permet l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS).

Poursuite d'études

La formation polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études (82 % des diplômés).

Les possibilités varient selon la spécialité.

- **À l'université**, les licences pro sont la voie la plus adaptée pour approfondir la formation ou acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac + 3. Les licences générales sont accessibles avec un solide dossier. Objectif : la poursuite d'études en master (bac + 5) ;
- Autres pistes : rejoindre une **école** d'ingénieurs pour 3 ans (passage recommandé par une prépa ATS en 1 an), une école de commerce pour 1 à 3 ans, ou une **formation complémentaire** en 1 an.

Accès à l'emploi

Au niveau national, l'insertion professionnelle des titulaires de DUT est globalement satisfaisante. En Nouvelle-Calédonie, l'IUT assure une très bonne insertion professionnelle : 75 % des jeunes diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois.

Les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) existent en France depuis plus de 50 ans. La création d'un IUT à l'UNC permet de répondre aux besoins de formation en Nouvelle-Calédonie en travaillant en étroite collaboration avec les entreprises locales.

Contact
Accueil Tél. : 29 06 00
E-Mail : sp-iut@unc.nc

Plus d'informations sur le site de l'UNC : www.unc.nc

DUT GEA

Le Diplôme Universitaire de Technologie Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion comptable et financière se prépare en deux ans d'études après le bac en Institut Universitaire Technologique (IUT)...

Objectifs

Dans un environnement économique de plus en plus complexe, les organisations ont besoin de managers ayant une vision globale de la gestion des entreprises. Les étudiants formés au département GEA maîtrisent l'ensemble des outils modernes de gestion.

Alliés précieux du chef d'entreprise, ils sont capables d'établir un diagnostic et de l'aider à prendre rapidement les bonnes décisions. Leur solide compréhension de l'entreprise et leur capacité d'adaptation et d'innovation leur permet de s'intégrer sans difficulté dans le monde professionnel ou d'obtenir un socle de connaissances solide pour une poursuite d'études. Cette formation dynamique et évolutive est proposée en formation initiale.

Accès

Le DUT GEA est accessible, via la plateforme Parcoursup NC.

Exemples de formations requises :

- Bac Techno STMG spécialité gestion et Finance ;
- Bac Techno STMG autres spécialités marketing (mercatique) ;
- Bac général ES série économique et social ;
- autre Bac général.

Et après...

Insertion professionnelle ou poursuite d'études en licence professionnelle :

- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable ;
- Licence professionnelle mention métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion ;
- Licence professionnelle Commerce et Distribution.

DUT MMI

Objectifs

La spécialité métiers du multimédia et de l'internet forme des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services de communication utilisant les technologies numériques.

Les titulaires de ce DUT sont capables de créer des produits de communication multimédia (mise au point des caractéristiques esthétiques et ergonomiques, développement et programmation d'applications interactives, réalisations audiovisuelles, mise en place d'un plan communication ou marketing, gestion de bases de données ou de réseaux informatiques...).

Les métiers du multimédia et de l'internet étant en constante évolution, il faut avoir une bonne capacité d'adaptation pour évoluer avec les nouveaux outils, nouveaux supports et nouveaux réseaux informatiques.

Et après...

Les diplômés s'insèrent dans les secteurs du développement web et de la communication. La poursuite d'études est possible en licence professionnelle ou dans certaines licences ou écoles spécialisées. Plus d'informations sur le site de l'UNC

Quelles différences ?

DUT	BTS
> à l'université	> en lycée ou en école
> 42 spécialités et options	> 122 spécialités et options
> études polyvalentes	> études plus spécialisées
> contrôle continu	> examen final ou CCF
> 91% des diplômés poursuivent leurs études	> 53% des diplômés poursuivent leurs études

Les BTS (Brevets de Technicien Supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'enseignement agricole) visent une cible professionnelle précise et répondent aux besoins des entreprises.

Où et comment ?

En lycée ou en école, ils se préparent sur 2 ans, dans une section de techniciens supérieurs (STS). Avec 30 élèves par classe, l'encadrement pédagogique est proche de celui de terminale. Certains établissements proposent la formation par apprentissage qui alterne périodes en cours et périodes en emploi.

Au programme

Le BTS/BTSA permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique, design... Il est proposé dans environ 138 spécialités (options comprises).

- Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la pratique, les stages et l'intervention de professionnels du secteur ;
- Les matières générales (français, maths, langues...) et les matières d'enseignement professionnel se répartissent sur la 1^{re} et la 2^e année.

Rythme de travail

Entre 30 et 33 heures par semaine, sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

Conditions de réussite en BTS :

- s'investir dans la recherche et dans le déroulement du stage ;
- travailler régulièrement dans toutes les matières (générales et professionnelles) ;
- être assidu tout au long de la formation ;
- développer son autonomie ;
- travailler en équipe autour de projets professionnels.

Validation du diplôme

Le diplôme national s'acquiert sur examen final et contrôle en cours de formation (CCF) selon le statut de l'établissement. Une BTS est susceptible de donner droit à 120 crédits européens (ECTS) pour autant qu'il soit reconnu par une université qui accepte un candidat sur dossier en licence.

Poursuite d'études

La moitié des titulaires de BTS/BTSA poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prépare moins que le DUT à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

- Ils préparent principalement une licence pro (bac + 3) ou une formation complémentaire en 1 an, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.
- Les écoles d'ingénieurs proposent des concours spécifiques. Il est conseillé de suivre une prépa ATS en 1 an : celle réservée aux BTS-DUT industriels mène aux écoles d'ingénieurs ; celle ouverte aux BTSA et à certains BTS ou DUT de biologie et de chimie notamment conduit également aux écoles d'agronomie ou vétérinaires.
- La plupart des écoles de commerce recrutent les titulaires de BTS (majoritairement du domaine économie et gestion) pour 1 à 3 ans. Accès sur concours.

Accès à l'emploi

Les BTS/BTSA sont appréciés des entreprises. Les conditions d'insertion varient selon les spécialités et les modalités de formation (cursus en apprentissage ou non).

En Nouvelle-Calédonie, le BTSA assure une très bonne insertion professionnelle : 89 % des jeunes diplômés trouvent un emploi à durée indéterminée.

A SAVOIR

- Le passage par une année de **mise à niveau** (MAN) est requis pour intégrer certains BTS. C'est le cas des **BTS Management en Hôtellerie Restauration**, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie, et des BTS des arts appliqués, pour ceux qui n'ont pas le bac STD2A.
- À bac +2 le **DMA (diplôme des métiers d'arts)** existe dans 13 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STD2A, un BMA ou un BT de même spécialité, voire avec un autre bac après mise à niveau.
- Les BTS prothésiste-orthésiste et podo-orthésiste se préparent en 3 ans (au lieu de 2 ans).

BTS en lycée publics (+ MAN hôtellerie-restauration)

Lycées publics	Contacts	Section
Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Escoffier (LPCH)	http://weblpch.ac-noumea.nc 2 rue Georges Baudoux, Pointe de L'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 ce.9830006p@ac-noumea.nc	<Management en Hôtellerie-Restauration (MHR) : - Option A Management de l'Unité de Restauration ; - Option B Management de l'Unité de Production Culinaire <Transport et prestations logistiques <Mise à niveau hôtellerie-restauration (MAN)
Lycée Polyvalent Jules Garnier	http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook - Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 ce.9830003l@ac-noumea.nc	<Assistance technique d'ingénieur <Bâtiment <Électrotechnique <Maintenance des systèmes - option systèmes de production <Technico-commercial
Lycée Professionnel Pétro Attiti	http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 ce.9830306r@ac-noumea.nc	<Études et économie de la construction <Études et réalisation d'agencement (ERA)
Lycée du Grand Nouméa	http://weblgn.ac-noumea.nc/ 36 promenade de Koutio - Dumbéa BP 183 - 98830 Dumbéa Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01 ce.9830557n@ac-noumea.nc	<Économie sociale et familiale <Services et prestations des secteurs sanitaire et social <Services informatiques aux organisations
Lycée La Pérouse	http://weblaperouse.ac-noumea.nc/ 5 rue Georges Baudoux - Pointe de L'artillerie BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50 ce.9830002k@ac-noumea.nc	<Support de l'action managériale (SAM) <Gestion de la PME <Communication <Commerce international (référentiel commun européen) <Comptabilité et gestion <Management des unités commerciales <Négociation et digitalisation de la relation client <Tourisme
Lycée Antoine Kéla (Lycée de Poindimié)	http://webkela.ac-noumea.nc BP 147 - 98822 Poindimié Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65 ce.9830507j@ac-noumea.nc	<Gestion de la PME
Lycée agricole et général Michel Rocard	BP 5 - 98825 Pouembout Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 http://www.legta.formagri.nc/ legta.pouembout@educagri.fr	<BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes <Pilotage de procédés <Maintenance des matériels de construction et de manutention
Lycée du Mont-Dore	BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Tél. : 45 48 44 https://webmontdore.ac-noumea.nc/ ce.9830693l@ac-noumea.nc	<Systèmes Numériques (SN) <Métiers des services à l'environnement (MSE)

INFO +

La classe préparatoire spécifique pour les écoles d'ingénieurs ATS du Lycée Jules Garnier est réservée aux étudiants titulaires d'un BTS industriel (Maintenance industrielle, Assistant technique d'ingénieur et Électrotechnique). En un an, elle prépare les élèves aux concours réservés à cette filière.

INFO +

Une classe passerelle vers un BTS industriel au Lycée Jules Garnier

Peuvent y candidater les seuls candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel du domaine industriel et sans proposition d'admission à l'issue de la procédure Parcoursup avec un avis favorable sur la fiche avenir. Cette classe passerelle vous permettra, à la condition de répondre aux exigences de la formation (validation des tests, assiduité...), de bénéficier d'un accès automatique dans le BTS de votre choix.

BTS en lycée privés (+ MAN hôtellerie-restauration)

Lycées publics	Contacts	Section
Lycée Blaise Pascal	http://blaisepascal.ddec.nc/ Rue Blaise Pascal BP 8193 - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11 E-Mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc	<Gestion de la PME <Support de l'action managériale (SAM) <Comptabilité et gestion Management commercial & opérationnel (Ouverture R 2021)
Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny	http://lpsjc.ddec.nc/ Rue de l'Alma - Nouméa BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85 E-Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc	<Support de l'action managériale (SAM) <Négociation et digitalisation de la relation client
Lycée Professionnel Saint Jean XXIII	http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou - Païta BP 32 – 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc	<Management en Hôtellerie-Restauration (MHR): <i>Option B Management de l'Unité de Production Culinaire</i> <Mise à niveau hôtellerie-restauration (MAN)
Lycée François d'Assise	http://lpfa.ddec.nc/ BP 33 – 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc	<Négociation et digitalisation de la relation client <Management des unités commerciales (MUC)
Lycée Apollinaire Anova	http://anova.ddec.nc/ BP 126 - 98890 Païta Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88 E-Mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc	<Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) <Économie Sociale Familiale
Lycée Professionnel Marcellin Champagnat	http://lpmc.ddec.nc/ Route territoriale 1 - Païta BP 13 - 98890 Païta Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56 E-Mail : sec.lp.mchampagnat@ddec.nc	<Maintenance des systèmes <i>Option systèmes de production (en partenariat avec le lycée Apollinaire Anova de Païta)</i>

BTS par Alternance à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI)

Les avantages de l'alternance ; étudier tout en étant salarié (percevoir un salaire), appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience significative en entreprise. Il s'agit d'un engagement important de l'apprenti qui lui permet une meilleure intégration à l'issue de sa formation.

Établissement	Contact		Sections
Chambre de Commerce et d'Industrie	http://www.pointa.nc CCI Apprentissage - Point Apprentissage 14 rue de Verdun - Nouméa Tél. : 24 69 49 E-mail : contact@pointa.nc		Gestion de la PME Comptabilité et gestion Négociation et digitalisation de la relation client Transport & prestation logistique

Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)

Exigeantes, les classes prépa dites aussi « CPGE » sont la principale voie d'accès à de nombreuses écoles d'ingénieurs et aux grandes écoles.

Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur 2 ans (4 semestres) principalement au sein des lycées.

- On distingue trois filières : économique ; littéraire ; scientifique. Elles mènent aux différentes écoles recrutant sur concours spécifiquement conçus pour les candidats de prépa.
- La formation alterne cours théoriques, travaux dirigés (et pratiques en prépa scientifique), devoirs sur table et « interrogations orales ».
- Le premier semestre est aménagé pour constituer une transition plus douce entre le rythme du lycée et celui très intense de la prépa.

Accès

Admission sur dossier scolaire (et travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première, celles du 1^{er} trimestre ou des 2 premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

- Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un profil équilibré entre toutes les disciplines et d'être régulier dans ses efforts.
- Les CPGE ne concernent pas seulement les bacheliers généraux (ES, L, S), même s'ils y sont majoritaires. L'option ECT des prépas économiques et commerciales est ainsi destinée aux bacheliers technologiques STMG ; les prépas scientifiques TSI, TB et TPC sont destinées, selon le cas, aux bacheliers de séries STI2D, STAV ou STL. Quelques prépas accueillent des bacheliers pro.

Il existe des prépas en 1 an post-bac + 2. Les prépas ATS (adaptation technicien supérieur) sont destinées aux titulaires de BTS et de DUT. Selon la filière d'origine (BTS ou DUT du secteur industriel, biologie, métiers de la chimie ou génie civil), ces classes « passerelles » permettent aux titulaires de DUT ou de BTS d'avoir les meilleures chances de réussite aux concours.

Au programme

Les cours sont adaptés aux exigences des concours préparés.

En prépas littéraires, en prépa artistique

- **Les prépas ENS lettres** proposent des cours de philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS et des options (grec, latin, langue, géographie, arts...). La 1^{re} année est commune aux prépas Ulm et Lyon qui ne se différencient qu'en 2^{de} année.
- **Les prépas ENS lettres et sciences sociales** prévoient français, philosophie, histoire, LVE, mathématiques, sciences sociales, EPS et des options (grec, latin, sciences sociales, LVE, géographie...).
- **La prépa militaire Saint-Cyr lettres** a un programme similaire aux prépas ENS lettres. S'y ajoutent des mathématiques et un enseignement sportif renforcé.
- **La prépa Chartes** associe français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), LVE, EPS et en option, grec ou LVE.
- **La prépa ENS arts & design** combine création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art et LVE.

En prépas scientifiques

- Les prépas scientifiques **destinées aux bacheliers de série S** sont les plus représentées en nombre d'établissements et en effectif d'étudiants inscrits. Elles les accueillent en 1^{re} année dans 4 voies : BCPST, MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2^e année sur 5 filières : BCPST, MP, PC, PSI, PT.
- **En BCPST**, la formation aborde les sciences du vivant et les géosciences, les sciences physiques, l'informatique et les mathématiques.
- **En MPSI**, les mathématiques et la physique sont les disciplines majeures, sans oublier la chimie et les sciences industrielles ou l'informatique.
- **En PCSI**, les mathématiques, la physique et la chimie sont au cœur de la formation, avec davantage de place accordée à l'expérimentation qu'en MPSI.
- **En PTSI** sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des cours de mathématiques- physiques, de l'informatique et des TP en technologie industrielle.

D'autres prépas scientifiques sont réservées aux bacheliers technologiques, provenant de diverses séries.

- **La voie TSI**, qui accueille les STI2D et les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, associe maths, physique, chimie, sciences industrielles et informatique.
- **La voie TB**, qui accueille les STL et les STAV, aborde les maths, la physique chimie, les sciences du vivant, les géosciences, ainsi que les biotechnologies.
- **La voie TPC**, qui accueille les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire les STI2D, privilégie les mathématiques, la physique-chimie et l'informatique.

En prépas économiques

- **Les prépas économiques et commerciales** accordent une large place aux sciences humaines et aux langues vivantes, en proposant un programme spécifique au profil des élèves accueillis.
 - **L'option scientifique (ECS)**, destinée aux bacheliers de la série S, privilégie les mathématiques, la culture générale, l'histoire, la géographie et la géopolitique du monde contemporain.
 - **L'option économique (ECE)**, ouverte aux bacheliers de séries ES et L (avec spécialité mathématiques), associe la culture générale, l'analyse économique et historique des sociétés contemporaines, les mathématiques.
 - **L'option technologique (ECT)**, réservée aux STMG, approfondit l'économie, le droit et la gestion, sans négliger la culture générale.
- Les prépas ENS économie-gestion** proposent deux voies : l'une met l'accent sur le droit, l'autre sur l'économie. Y sont admis les bacheliers généraux voire de la série STMG

Pour les bacheliers professionnels :

Si les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) accueillent traditionnellement des bacheliers généraux et technologiques, une expérimentation vise à ouvrir des prépas ECT (économique et commerciale, option technologique, voie professionnelle) et TSI (technologies et sciences industrielles) à des bacheliers professionnels de spécialités tertiaires et industrielles. Pour donner toutes les chances à ces profils, la formation s'effectue en 3 ans.

Rythme de travail

Concours oblige, le rythme est très soutenu. **Bien s'organiser** est essentiel afin de pouvoir fournir un **effort régulier** sur 2 années.

Conditions de réussite en CPGE

- réviser régulièrement dans toutes les matières,
- développer le travail personnel en classe, pendant les heures de colles et à la maison,
- enrichir sa culture générale,
- s'entraîner aux concours,
- travailler en équipe.

Validation des études

Le **passage** de 1^{re} en 2^e année est conditionné aux résultats et à l'avis des professeurs. **Le redoublement** de première année n'est pas possible.

- **Le contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau** étant **élevé**, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il convient de ne pas se décourager pour autant.
- Inscrites dans le LMD, les CPGE permettent d'obtenir **des crédits européens** (120 au maximum à l'issue des 2 ans).

Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès **aux grandes écoles**, avec des taux de réussite aux concours différents selon les filières.

- À l'issue **des prépas littéraires**, le nombre de places dans les grandes écoles est limité, mais les débouchés sont plus variés qu'on ne le croit : écoles de commerce, de journalisme, de communication, de traduction, instituts d'études politiques, l'université (licences).
- Les sortants de **prépa ENS arts & design** intègrent en nombre les écoles supérieures d'arts appliqués et les écoles nationales supérieures d'art (Ensad, Ensatt, Ensai).
- La grande majorité des élèves de **prépa scientifiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme de leur formation. Quelques-uns entrent dans une ENS ou dans une école vétérinaire.
- À l'issue des **prépas économiques**, une large majorité des étudiants intègre une école de commerce. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues. Quelques-uns entrent en ENS.
- En cas d'échec aux concours, les étudiants peuvent refaire une année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien se réorienter. Pour faciliter les poursuites d'études à l'université, des conventions existent entre lycées et universités.

A SAVOIR

- D'autres " prépas " donnent accès aux **écoles d'ingénieurs**. Ne pas confondre avec les CPGE scientifiques.
- Les **cycles préparatoires communs** permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles parmi les 80 écoles d'ingénieurs concernées.
- Les **prépas intégrées** permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré après le bac.
- Les **concours des écoles d'ingénieurs, des écoles vétérinaires et des écoles normales supérieures instituent des quotas de places par filières, équilibrant les chances entre les candidats issus des séries générales et technologiques.**
- Le **Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes écoles (CUPGE)**

Lexique :

ATS : adaptation technicien supérieur

BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

ENS : école normale supérieure

IEP : institut d'études politiques

LSS : lettres et sciences sociales

MP : mathématiques-physique

MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

PC : physique-chimie

PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PSI : physique et sciences de l'ingénieur

PT : physique et technologie

PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur

TB : technologie, biologie

TPC : technologie et physique chimie

TSI : technologie et sciences industrielles

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST, MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC (2 ans post-bac) ou ATS (1 an post-BTS ou DUT). Les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent aussi des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.

Les **écoles d'ingénieurs en agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST et TB (2 ans post-bac) ou ATS (1 an post-BTS ou DUT).

Les **écoles de management** recrutent à l'issue des prépas économiques ou des prépas littéraires, et pour quelques-unes après une prépa ATS (1 an post-BTS, DUT ou L2 validée).

Les **écoles de statistique** ou **d'actuariat** recrutent à l'issue des prépas scientifiques (MP, PC, PT, PSI), mais aussi à l'issue des prépas économiques (ECS) ou littéraires (LSS).

Les **ENS** de Paris-Saclay, de Paris-Ulm, de Lyon et de Rennes recrutent, selon les spécialités, à l'issue des prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques.

Objectif : former des enseignants-chercheurs.

L'**École nationale des chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou après une prépa lettres ENS Ulm (concours B).

L'**École de Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépa Saint-Cyr lettres ou prépas littéraires, prépas MP, PC et PSI, ou encore prépas économiques et commerciales.

Les **autres grandes écoles militaires (École de l'air, École navale, Polytechnique)** recrutent à l'issue des prépas scientifiques. Ces écoles organisent leurs formations en 3 à 5 ans. La plupart sont accessibles par d'autres voies que les concours CPGE, notamment via les admissions parallèles.

CPGE en Nouvelle-Calédonie

Des classes préparatoires sur le territoire à proximité des familles pour des études d'excellence. Un effectif limité, un encadrement important dont des heures hebdomadaires individualisées pour acquérir un socle de culture générale solide et des méthodes de travail efficaces. Un semestre de préparation supplémentaire, un énorme avantage pour les concours métropolitains

CPGE économique ECT au Lycée du Grand Nouméa

La classe préparatoire Economique et Commerciale option Technologique (ECT) prépare aux concours des écoles de commerce et de gestion. Ces écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement dans tous les domaines : marketing, finance, commerce international.

Cette classe préparatoire est ouverte exclusivement aux bacheliers STMG (toutes spécialités).

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour préparer l'entrée dans les différentes écoles de commerce et l'ENS Cachan.

L'organisation des enseignements permet un niveau renforcé en mathématiques, culture générale, langue vivante étrangère et donc une meilleure préparation aux concours.

Ils peuvent faire valider leurs crédits ECTS (European credits transfer system) dans le cadre du système européen, à la fin de la 2^e année et intégrer, après avis d'une commission, un cycle universitaire en licence.

CPGE économique ECE au Lycée du Grand Nouméa

La classe préparatoire Économique et Commerciale option Économique (ECE), plus connue sous le nom « prépa HEC », prépare aux concours des écoles polyvalentes forment aux fonctions d'encadrement et management dans tous les domaines : marketing, finance, commerce international, ressources humaines, mais aussi événementiel, humanitaire ...

Cette classe préparatoire est ouverte en priorité aux bacheliers ES (toutes spécialités) et ayant suivi l'option mathématiques.

Les bacheliers S sont destinés aux classes préparatoires économiques scientifiques (ECS) en métropole, cependant cette classe préparatoire n'existant pas sur le territoire, ils peuvent candidater et être retenus dans la limite des places laissées libres par les ES et les L.

L'organisation des enseignements permet un **niveau renforcé** en sciences économiques et sociales, culture générale, langues vivantes et en mathématiques.

Les étudiants ont un programme de concours unique (référentiel national) pour rentrer dans les différentes écoles de commerce. D'autres concours sont envisageables : École Normale Supérieure de Cachan option économie gestion, l'École spéciale militaire de St Cyr, l'ENASS (École nationale des assurances).

Certains concours de la fonction publique seront aussi possibles avec quelques préparations spécifiques. Ils peuvent faire valider leurs **crédits ECTS** (European Credit Transfer System) dans le cadre du système européen, à la fin de la première ou deuxième année et intégrer un cycle universitaire en licence économie-gestion.

CPGE lettres LSH au Lycée La Pérouse

La classe préparatoire littéraire dispense un enseignement pluridisciplinaire (philosophie, français, histoire, géographie, LVE, langues et cultures de l'Antiquité, EPS, et options...).

Cette CPGE est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général. Elle accueille principalement des bacheliers L, mais aussi des ES et des S.

Cette filière requiert de la part de l'élève un bon niveau dans toutes les disciplines littéraires et l'aptitude à travailler de façon régulière et soutenue.

La classe préparatoire aux grandes écoles littéraire LSH prépare en deux années (lettres supérieures ou « **hypokhâgne** », et première supérieure ou « **khâgne** »), aux concours d'entrée de l'École Normale Supérieure l'ENS Lyon. La plupart des épreuves écrites de ces concours sont communes et constituent la « Banque d'Épreuves Littéraires » (BEL), retenue par un certain nombre de grandes écoles comme base d'évaluation pour leur recrutement (l'École des Chartes, l'École spéciale militaire de St Cyr, IEP etc). La classe préparatoire aux grandes écoles littéraire LSH permet également d'accéder à certaines écoles de commerce par le biais de la BCE (Banque d'Épreuves Communes) et Ecrime.

L'élève peut aussi, à la fin de chaque année, rejoindre le cursus universitaire par le biais de l'attribution de crédits équivalents à ceux d'une année universitaire (60 ECTS par an).

De multiples débouchés existent dans les carrières de la fonction publique, le professorat, les métiers de la culture et de la communication.

CPGE scientifique PTSI au Lycée Polyvalent Jules Garnier

La filière « **Physique, Technologie et Sciences de l'Ingénieur** » est accessible aux titulaires du baccalauréat général S toutes spécialités (un bon niveau scientifique et de grandes capacités de travail sont indispensables), motivés par les systèmes industriels. Résultats, assiduité et appréciations sont examinés. Bien que ce soit un avantage, la grande majorité des élèves recrutés n'a pas suivi d'enseignement en Sciences de l'Ingénieur.

Un encadrement optimisé : 16 professeurs (Maths, Physique, SI, Informatique, Anglais, Français-Philosophie) enseignent à temps complet en CPGE.

En 2^e année, il faudra choisir entre la filière **PT (Physique, Technologie)** ou **PSI (Physique, Sciences de l'Ingénieur)**. Les écrits des concours se déroulent à Nouméa. En cas d'admissibilité, les oraux ont lieu en métropole.

À SAVOIR

Des épreuves décentralisées en Nouvelle-Calédonie

- **Pour certaines écoles d'ingénieurs**, les épreuves écrites du concours national commun **GEIPI Polytech** (groupement des écoles d'ingénieurs à parcours intégré) et **ENIT** (École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes), et certaines épreuves orales (INSA), se déroulent en Nouvelle-Calédonie.
- **Pour certaines écoles sanitaires et sociales** voir pages 30 et FCIL 28.
- **Pour les IEP** voir en page 26.

INFO +

L'association APE-PREPA NC

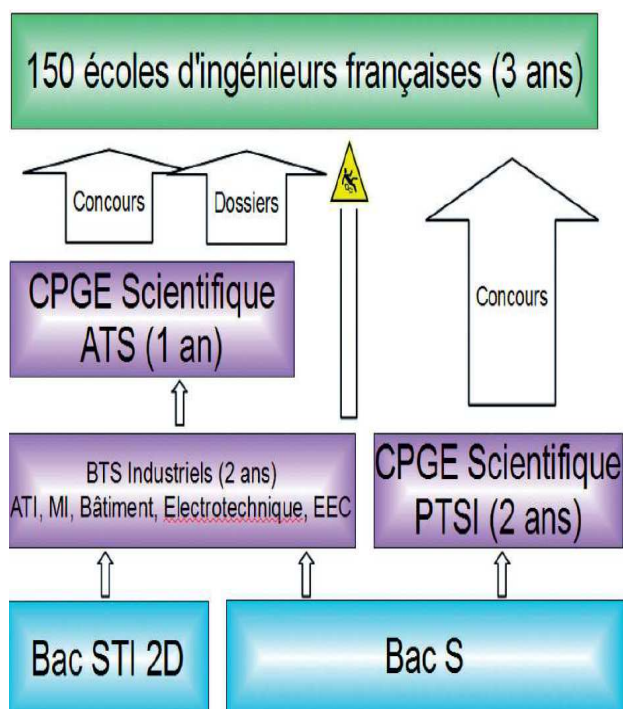
Vous voulez intégrer une Classe Préparatoire aux Grandes Écoles ?

L'association APE-PREPA NC vous aidera durant votre parcours :

- organisation du voyage en métropole pour les concours,
- annuaire des anciens,
- informations sur les aides financières existantes etc...

Vous pouvez d'ores et déjà consulter le blog de l'association : <http://classesprepanc.blogspot.com/>

Il vous permettra d'approfondir vos connaissances sur les classes prépas en Nouvelle-Calédonie et vous rassurera sans doute sur le bien-fondé d'une poursuite de vos études dans cette voie.



INFO +

La classe préparatoire scientifique ATS

La classe préparatoire « Adaptation Technicien Supérieur » (ATS) constitue une passerelle entre la formation de technicien supérieur et les écoles d'ingénieurs. Elle s'adresse à tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS industriel, sérieux, motivé, désirant poursuivre ses études en école d'ingénieurs. Elle les prépare aux différents concours d'entrée. La formation se déroule sur 1 an et trois mois (de février au mois d'avril de l'année suivante). Renseignements auprès du Lycée Jules Garnier.

Les écoles spécialisées

De nombreux établissements proposent aux bacheliers des formations professionnelles reconnues sur le marché du travail.

Les écoles d'architecture

20 écoles publiques (Ensa) préparent au DE d'architecte.

Forment également des architectes : une école privée (ESA Paris) et une école d'ingénieurs (Insa Strasbourg).

Durée : 5 ans. L'accès se fait sur dossier et épreuves avec le bac (bac + 1 pour l'Insa).

Les écoles d'art

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers du graphisme ou du design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace...

Durée : 2 à 5 ans. Accès sélectif avec le bac.

Certains candidats passent par une année préparatoire.

- Plusieurs établissements privés ou publics (dont Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boule à Paris ; Esaat Roubaix ; Alain Colas à Nevers ; La Martinière-Diderot à Lyon) délivrent des diplômes nationaux en design et métiers d'art : DMA (en 2 ans) ou DN MADE (en 3 ans), qui conduisent ensuite au DSAA.
- Une quarantaine d'écoles publiques délivrent, en 5 ans après le bac, des diplômes nationaux (DNSEP pour les écoles des beaux-arts) ou bien spécifiques (Ensai, Ensad et Ensba Paris).
- Très nombreuses, les écoles d'art privées sont souvent coûteuses. Bien se renseigner sur les cursus offerts avant de s'inscrire.

Les écoles de cinéma, de musique, de spectacle

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers artistiques et/ou techniques. La sélection est présente partout.

- Les écoles d'audiovisuel privées sont nombreuses. Elles proposent diverses spécialisations.

Durée : 3 ans. Accès sur concours avec le bac.

Les écoles publiques (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles, l'Esav à Toulouse) recrutent à bac + 2, sur concours, pour 3 à 4 ans d'études.

- Une vingtaine d'écoles d'art, majoritairement privées, proposent des cursus en cinéma d'animation.

Durée : 3 à 5 ans après le bac.

- Les écoles supérieures d'art dramatique (dont le Conservatoire de Paris, l'Ensatt Lyon et l'Esad Strasbourg) sélectionnent les candidats sur audition. D'autres écoles publiques proposent, comme elles, des formations menant au DNSP de comédien.

Durée : 3 ans.

Les cours privés pour comédiens sont ouverts à tous mais de qualité variable.

- Pour la musique et la danse, conservatoires à rayonnement national ou régional, écoles publiques et privées se partagent les formations. Certains délivrent le DNSP de musicien, de danseur ou d'artiste de cirque.

Les écoles d'infocom

- Les écoles formant les chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques (Efap, Iscom, etc.) sont souvent privées et coûteuses.

Durée : de 2 à 4 ans. Accès sélectif avec le bac ou plutôt à bac + 1.

- Plusieurs écoles privées permettent de se former au journalisme (ESJ Paris, IEJ, EDJ Nice, ISCPA, etc.), sans être reconnues par la profession.

Durée : de 1 à 4 ans. Le niveau d'entrée va de bac à bac + 3.

Parmi les formations reconnues, deux recrutent avec le bac : les IUT de Cannes et Lannion, qui délivrent un DUT infocom option journalisme.

Durée : 2 ans. Accès sur concours. Les autres recrutent à bac + 3 (mais les admis ont souvent un bac + 5) et mènent en 2 ans, pour les écoles, à des diplômes propres et, pour les universités, à des masters.

Les écoles d'ingénieurs

Une centaine d'écoles recrutent au niveau du bac : les Insa, les ENI, les écoles de la Fésic, les écoles Polytech, les universités de technologie... Celles possédant une prépa intégrée permettent à leurs élèves d'accéder sans concours au cycle ingénieur que chacune d'elles propose.

D'autres offrent des cycles préparatoires communs ouvrant à un nombre restreint d'écoles.

Durée : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire ; 3 ans en cycle ingénieur).

L'accès se fait sur concours avec le bac S, voire STI2D, STL ou STAV.

À noter : une centaine d'écoles recrutent avec un bac + 2 (prépa, DUT, BTS, L2) pour mener en 3 ans au diplôme d'ingénieur. Accès sur concours.

Les écoles de commerce ou de gestion

Généralistes, elles couvrent l'ensemble des fonctions de l'entreprise : comptabilité, marketing, ressources humaines, etc. Les spécialisations plus ou moins marquées interviennent en fin de parcours. Diverses formations sont accessibles avec le bac.

- Une quarantaine d'écoles délivrent un bachelor ayant obtenu le visa du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Durée : 3 ou 4 ans. Accès sélectif avec le bac.

- Une quinzaine d'écoles reconnues permettent d'atteindre un niveau bac + 5.

Durée : 5 ans. Accès sélectif avec le bac.

À noter : une vingtaine d'écoles recrutent sur concours à bac + 2 (prépa, DUT, BTS, L2) pour mener en 3 ans au grade de master.

- Les écoles de vente du réseau Négoventis (lié aux CCI) forment des commerciaux de terrain.

Durée : 1 à 2 ans. L'accès se fait sur entretien, à bac, bac + 1 ou + 2.

- Les diplômes de la filière expertise comptable sont proposés en lycée ou en IUT, et dans quelques écoles privées. Le premier est le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion).

Durée : 3 ans. L'accès se fait sur dossier avec le bac (S, ES ou STMG).

Les écoles paramédicales

Elles préparent à une quinzaine de métiers et délivrent un DE.

Durée : 1 à 5 ans. Accès sélectif (notamment pour infirmier ou manipulateur radio) avec le bac. Dans ce dernier cas, une année de préparation est parfois nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers de série S ou STL.

Les bacheliers L, ES et ST2S ont davantage leurs chances en Ifsi (instituts de formation en soins infirmiers).

À noter : pour les formations d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignant, le bac n'est pas requis. L'accès aux études de santé est en cours d'évolution.

Les écoles du secteur social

Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants ou spécialisé... et délivrent un DE.

Durée : 3 ans. Accès sélectif avec le bac.

La formation de moniteur-éducateur, qui n'exige pas le bac, recrute sur concours.

Durée : 1 an.

À noter : le DE conseiller en économie sociale et familiale se prépare en 1 an après le BTS de même spécialité.

Les écoles de l'industrie

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualicien, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile, l'informatique, etc.

Durée : de 2 à 4 ans. L'accès se fait sur dossier, tests, entretien, avec un bac S, STL ou STI2D selon l'école.

Les IEP

10 instituts d'études politiques (Sciences Po) forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion... Ils délivrent des diplômes propres pouvant, pour certains, conférer le grade de master.

Durée : 5 ans. Accès sélectif avec le bac.

A savoir

Recrutement spécifique à l'IEP de Paris (Sciences Po)

Convention de partenariat avec la Nouvelle-Calédonie

L'IEP de Paris a signé une convention d'éducation prioritaire (CEP) intégrant 5 lycées de Nouvelle-Calédonie (les lycées du Grand Nouméa, A. Kéla à Poindimié, W. Haudra à Lifou, Anova à Païta et Do Kamo à Nouméa) afin de permettre aux élèves de terminale qui auront suivi tout le cycle secondaire dans un de ces 5 lycées (de la 2^{de} à la terminale), intéressés par les études de **Sciences Po** d'entrer en 1^{re} année du 1^{er} cycle.

Les candidats boursiers sont tout particulièrement accompagnés par leur chef d'établissement et les équipes pédagogiques. Ils réalisent un dossier de presse et passent deux types d'épreuves : une épreuve d'admissibilité qui se déroule dans leur établissement et un oral d'admission à Sciences Po Paris. Le dossier de candidature est mis en ligne mi-novembre.

Attention : l'admission à Sciences Po n'est valable que pour l'année universitaire qui suit immédiatement la décision du jury.

Concours commun d'entrée aux IEP de région

Les épreuves d'admissibilité pour le concours commun aux 7 IEP (Aix en Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Saint-Germain-en-Laye et Toulouse) se dérouleront en Nouvelle-Calédonie.

Le concours a lieu en général fin mai. Les épreuves sont au nombre de 3 (questions contemporaines, histoire et langue vivante) et se déroulent sur une journée au lycée La Pérouse.

Renseignements et inscriptions sur le site :

www.sciencespo-concourscommuns.fr

Les formations spécialisées

Le DCG Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Premier jalon de la filière expertise comptable, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) se prépare en 3 ans et confère le grade de licence. Il permet un accès direct au monde professionnel mais aussi de prolonger son cursus.

Les atouts du diplôme sont :

- Grade Licence
- Formation professionnalisant (12 semaines de stage)
- Nombreux débouchés
- Rémunération intéressante
- Poursuite d'étude possible en Master et au-delà

Conditions d'admission :

L'admission est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat S, ES, STMG après une sélection par une commission.

Admission possible en 2^e année de DCG avec un BTS Comptabilité Gestion ou un DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Gestion Comptable et Financière.

Profil de l'étudiant :

L'étudiant qui entreprend des études en DCG doit être :

- Motivé
- Rigoureux et méthodique
- Assidu
- Autonome
- et avoir des qualités d'expression écrite et orale.

Il est vivement recommandé aux étudiants de s'informer sur les métiers du conseil économique, juridique et comptable aux entreprises avant d'entrer en DCG (cabinet d'expertise comptable, cabinet de commissariat aux comptes, service administratif et financier des entreprises).

Évolution professionnelle et débouchés :

Le diplôme de Comptabilité et de Gestion est une licence.

Les titulaires ont accès à une grande palette de métiers :

- chef comptable
- contrôleur de gestion
- collaborateur en cabinet d'expertise comptable
- assistant direction des ressources humaines
- fonction achat et gestionnaire de stock
- cadre dans la fonction publique
- ...

Et après...

Les étudiants qui le souhaitent peuvent poursuivre des études après le DCG pour préparer :

- le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité de Gestion) puis le Diplôme d'Expertise Comptable
- un master des universités en comptabilité, audit, contrôle de gestion, finance, droit social, fiscalité...

Pour plus d'informations : www.dcg-noumea.net

Lycée du Grand Nouméa – Dick UKEIWE

<http://web.lgn.ac-noumea.nc/>

36 promenade de Koutio - Dumbéa

BP 183 - 98830 Dumbéa

Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01

Email : ce.9830557n@ac-noumea.nc

Chef des travaux :

Tel : 41.01.07 ou 41.01.13

Email : cdt1.9830557n@ac-noumea.nc / asscdt.9830557n@ac-noumea.nc

La MC Mention Complémentaire

Diplôme national professionnel, la mention complémentaire (MC) **se prépare en un an** après un CAP, un BEP ou un bac professionnel, technologique ou général.

L'objectif est l'acquisition de compétences complémentaires ou d'une spécialisation afin de mieux s'adapter à l'emploi. **C'est un diplôme d'insertion professionnelle dont chaque spécialité correspond à l'exercice d'un métier.**

En Nouvelle-Calédonie, les MC sont dispensées en lycée professionnel. La formation alterne entre enseignement en centre de formation et périodes en entreprise. Les enseignements sont essentiellement professionnels, il n'y a pas d'enseignement général en MC, à la différence des autres diplômes professionnels. Toutefois certaines MC comportent un enseignement de langue vivante.

Les mentions complémentaires accessibles après le Baccalauréat :

Lycées	Contacts	MC
Lycée Polyvalent Jules Garnier	http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook – Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 E-Mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc	<MC Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques
Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny	http://lpsjc.ddec.nc/ Rue de l'Alma - Nouméa BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa CEDEX Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85 E-Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc	<MC Accueil dans les transports
Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel	http://lpchanel.ddec.nc/ 518 rue Charles Beautemps-Beauprès 98810 Mont Dore Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65 E-Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc	<MC Accueil - Réception <MC Assistance - Conseil- Vente à distance <MC Services financiers
Lycée François d'Assise	http://lpfa.ddec.nc/ BP 33 – 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 E-Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc	<MC Accueil - Réception
Lycée polyvalent DO KAMO	http://www.dokamo.nc BP 615 – 98845 Nouméa Cédex Tél : 28 43 51 – Fax : 26 02 86 E-Mail : dokamo@lagoon.nc	MC Animation et gestion de projets dans le secteur sportif (Nouveau)

Pour info - Les mentions complémentaires accessibles après le CAP :

Lycées	Contacts	MC
Lycée Jean XXIII (DDEC)	http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou – Païta BP 32 – 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 E-Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc	<MC Employé de bar
Lycée Professionnel commercial et hôtelier Escoffier	http://www.ac-noumea.nc/lpch/ 2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc	<MC Cuisinier en desserts de restaurant <MC Employé de bar
Lycée Professionnel Petro Attiti	http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin – Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 E-Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc	<MC Plaquiste
Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel	http://lpchanel.ddec.nc/ 518 rue Charles Beautemps-Beauprès 98810 Mont Dore Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65 E-Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc	<MC Vendeur spécialisé en alimentation

PROCEDURE D'ADMISSION

Renseignements et retraits des dossiers directement auprès des établissements à partir du mois d'août 2020.

➤ La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

La FCIL Formation Complémentaire d'initiative Locale

La FCIL est une formation complémentaire rapide et unique qui répond aux besoins du marché de l'emploi local. Elle ne délivre pas de diplôme mais une attestation de formation reconnue que dans la région où elle a été obtenue. L'ouverture d'une FCIL se fait en fonction des demandes de la part des entreprises et/ou en fonction d'un nombre suffisant de candidats. La FCIL est dispensée en lycée professionnel et une partie importante en entreprise, en alternance jusqu'à 2/3 du temps total de la formation. **La formation dure entre 6 mois et 1 an.**

La FCIL vise une insertion directe dans la vie professionnelle locale.

Renseignez-vous régulièrement auprès des établissements d'accueil ci-dessous :

Lycées	Contacts	FCIL
Lycée Professionnel Petro Attiti	http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin – Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 E-Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc	<FCIL Cadet de la République

PROCEDURE D'ADMISSION

Renseignements et retraits des dossiers directement auprès des établissements à partir du mois d'août 2020.

➤ La sélection se fait sur examen du dossier scolaire et en fonction des capacités d'accueil.

Écoles spécialisées en gestion-commerce

EGC : École de gestion et de commerce du Pacifique sud

Cette école assure une formation en 3 ans de « **responsable en marketing, commercialisation et gestion** ». Le diplôme est visé par le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Les programmes

L'enseignement associe cours, cas pratiques et stages en entreprise. Les étudiants sont formés à la gestion de projet et mènent une vie associative variée.

Un programme entrepreneurial est proposé pour sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise.

L'EGC forme des cadres d'entreprise, des collaborateurs et des créateurs d'entreprise, en lien étroit avec les entreprises calédoniennes.

L'EGC délivre un bachelor, bac+3, visé par le ministère de l'éducation nationale, permettant un taux d'insertion de 100 %.

3 cursus possible :

- **Bachelor en présentiel** : cours, projets, stages et un stage à l'international.
- **Bachelor en alternance** : à partir de la 2^e année, programme permettant une expérience de 2 ans en entreprise, en alternance (contrat d'apprentissage).
- **Programme Double diplôme** : 1^{re} et 2^e année en programme Bachelor présentiel + 3^e année en université partenaire en Australie. Ce programme permet d'obtenir en 3 ans un diplôme australien et le diplôme de l'EGC.

Les métiers après l'EGC

Les diplômés EGC sont repartis dans plusieurs secteurs d'activité

- chef de projet, ressources humaines
- gestion, finances, administration
- banque, assurance
- gérance d'entreprise
- marketing, communication

Focus : Contrôleur de gestion

=> Son rôle est d'analyser les résultats d'activité de l'entreprise, les coûts de production.

Son objectif est de fournir à la direction générale les éléments chiffrés à partir desquels seront définies les orientations stratégiques.

Concours d'entrée

- **Il est accessible aux bacheliers et élèves de terminales.** 4 centres de concours peuvent être ouverts : Nouméa, Lifou, Koné et Port-Vila.

Pour 2021, clôture des inscriptions courant octobre 2020 :

- Courant novembre 2020: épreuves d'admissibilité (écrit)
- Courant décembre 2020: épreuves d'admission (oraux)

Épreuves d'admissibilité :

1) Épreuves écrites sur une journée : synthèse de documents, anglais, mathématiques, culture générale.

2) Notation du dossier de scolarité de l'élève.

Épreuves d'admission :

Épreuves orales : entretien de motivation et oral d'anglais.

- **Intégration en 2^e année EGC**

Les titulaires d'un BTS ou Bac + 2 peuvent intégrer l'EGC directement en 2^e année.

Pour cela, il faut réussir le concours d'entrée :

- Ecrits, courant novembre 2020: synthèse de documents, anglais, mathématiques, culture générale.
- Oraux courant décembre 2020: entretien de motivation, oral d'anglais, épreuve spécifique en gestion, épreuve spécifique en marketing.

Les frais de scolarité : renseignez-vous auprès de l'EGC-CCI (École de Gestion et de Commerce)

<http://egc.cci.nc>

14, rue de Verdun

BP M3 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 31 40

E-mail : egc@cci.nc

Association des parrains EGC - (30 entreprises) réseau des anciens EGC



Conditions du concours :

Avoir 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

Être titulaire du Baccalauréat (toutes séries) ou équivalence.

Les épreuves d'admissibilité comprennent :

Une épreuve écrite (2 heures) relative à un texte portant sur l'actualité sanitaire et sociale (trois questions). Cette épreuve permet d'évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse, d'argumentation et d'écriture du candidat.

Des tests d'aptitude (2 heures) qui évaluent les capacités de raisonnement logique, d'abstraction, de concentration et les aptitudes numériques.

L'épreuve d'admission :

Consiste en un entretien avec un jury et a pour objet d'évaluer l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet personnel. Les candidats sont interrogés sur un thème concernant le domaine sanitaire et social.

Contenu de formation :

Les enseignements théoriques portent sur les sciences humaines et sociales, les sciences biologiques et médicales (anatomie, physiologie...) et les techniques professionnelles. Les stages représentent 40 % de la formation. Le DE d'infirmier est désormais intégré au LMD (licence-master- doctorat) et il est reconnu au niveau licence.

Spécialisations possibles :

Diplômes d'état de puéricultrice, d'infirmier anesthésiste, d'infirmier de bloc opératoire (en métropole).

DES EPREUVES DECENTRALISEES EN NOUVELLE-CALEDONIE

Diplômes d'État niveau III dans le domaine social

À l'IFPSS

Plusieurs instituts de formations sociales métropolitains comme Toulouse, Marseille, Nice, Nord pas de Calais... acceptent de décentraliser les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission en Nouvelle-Calédonie pour l'obtention du Diplôme d'État (niveau III) :

- Educateur spécialisé
- Educateur de jeunes enfants
- Assistant de service social

Liste des écoles accessible sur le site www.unaforis.eu

➤ Inscriptions d'octobre à janvier selon les écoles.

Souvent, ces épreuves se déroulent avant même l'examen du bac : les élèves de terminale devront alors fournir l'attestation de réussite au bac dès la publication des résultats pour poursuivre leurs démarches.

Se renseigner auprès de l'IFPSS (Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales)

Renseignements auprès de l'IFPSS (Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales) - www.ifpssnc.nc

12, rue Juliette Bernard, Nouville

BP 587 – 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 24 38 40 – Fax : 24 38 99

E-mail : accueil@ifpss.nc

Éducateur spécialisé et Moniteur-Éducateur au CEMEA Pwără Wäro à Poindimié

Pour les formations d'éducateur spécialisé et d'éducateur- moniteur en métropole, le CÉMÉA Pwără Wäro organise, en partenariat avec le CRFMS ERASME de Toulouse les épreuves d'admissibilité, dites « épreuves écrites », qui se déroulent début janvier, et les entretiens (professionnel et psychologique), dits « épreuves orales », ouvertes aux candidats admissibles entre mi-mars et début avril. Ces épreuves font l'objet d'une inscription au concours, ouvert de début octobre à mi-novembre. L'inscription se fait auprès du CÉMÉA Pwără Wäro.

Cette association propose, en lien avec ERASME, un accompagnement de chaque candidat tout au long de son parcours, jusqu'à son entrée en formation. Sur demande, des réunions d'information peuvent être organisées.

Se renseigner auprès du CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)

www.pwarawaro.nc

BP 241 - 98822 Poindimié

Tél. : 47 14 71 / E-mail : accueil@pwarawaro.nc

Et pourquoi pas l'apprentissage

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une **formation en alternance avec un statut d'apprenti-salarié** qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne des périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et des périodes de travail en entreprise. En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et bénéficiez des mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Pour signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Mieux vaut démarrer ses demandes plusieurs mois avant le début de la formation.

Attention : les formations référencées ci-après sont celles qui ont été transmises par le Point Apprentissage (Point A) au service académique à la date du 19/06/2020. Actualisation de l'offre tout au long de la campagne de recrutement, de juillet 2020 à mars 2021 sur le site : www.pointa.nc

RECRUTEMENT ALTERNANTS CONSULAIRES PRÉVISION 2021

CFA Consulaires	Effectifs prévisionnels	Sections	Niveau	Observations : ouverture prévue, ouverture en projet (encore à l'étude)
CANC	15	CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	3	prévisionnel 2021
CANC	15	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	3	prévisionnel 2021
CMA	14	CAP INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT	3	prévisionnel 2021
CMA	14	CAP MAINTENANCE DE S BATIMENTS DE COLLECTIVITE	3	prévisionnel 2021
CMA	14	CAP PATISSIER	3	prévisionnel 2021
CMA	14	TITRE PRO ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT ou CAP	3	prévisionnel 2021
CMA	14	TITRE PRO MAINTENANCE AUTOMOBILE	3	prévisionnel 2021
CMA	14	TITRE PRO MENUISIER ALUMINIUM	3	prévisionnel 2021
CMA	14	TITRE PRO METALLIER	3	prévisionnel 2021
CMA	12	CAP CHARCUTIER TRAITEUR	3	en projet NOUVEAUTÉ 2021
CMA	12	CAP BOULANGER	3	en projet
CMA	18	CAP COIFFEUR	3	en projet
CMA	14	CAP ESTHETIQUE - COSMETIQUE - PARFUMERIE	3	en projet
CMA	14	TITRE PRO MENUISIER BOIS	3	en projet
CMA	14	DNC INSTALLATEUR EN SANITAIRE ET ENERGIES RENOUVELABLES	3	en parcours mixte avec le RSMA
CCI	20	BAC PROFESSIONNEL LOGISTIQUE	4	prévisionnel 2021
CCI	20	BAC PROFESSIONNEL Métier de la vente et du commerce ou TITRE PRO Vendeur conseiller commercial	4	prévisionnel 2021
CMA	20	BP BOUCHER	4	en projet NOUVEAUTÉ 2021
CMA	12	BP COIFFURE OPTION COLORISTE - PERMANENTISTE	4	en projet
CMA	12	BP ELECTRICIEN	4	en projet
CMA	12	BP INSTALLATEUR DEPANNEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR	4	en projet
CCI	20	TITRE PRO Technicien supérieur en automatisme et informatique industrielle	5	prévisionnel NOUVEAUTÉ 2021
CCI	20	BTS NÉGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT	5	prévisionnel 2021
CCI	20	BTS COMPTABILITE GESTION	5	prévisionnel 2021
CCI	20	BTS GESTION DE LA PME	5	prévisionnel 2021
CCI	20	BTS TRANSPORT ET PRESTATION LOGISTIQUE ou GESTION DES TRANSPORTS ET LOGISTIQUE ASSOCIÉ	5	en projet
CCI	20	BACHELOR DEVELOPPEMENT COMMERCIAL, OPTION BANQUE ASSURANCE	6	prévisionnel 2021
CCI	20	BACHELOR ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE (EGC)	6	prévisionnel 2021
CCI	20	BACHELOR COMMERCE INTERNATIONAL	6	en projet
CCI	20	BACHELOR RESSOURCES HUMAINES	6	en projet

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au Bachelors.

POINT Apprentissage

14 rue de Verdun-98800 NOUMEA
tél : 24.69.49 – contact@pointa.nc

www.pointa.nc // FB : POINT A-NC



CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)

Créé au 18^e siècle et placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le CNAM est en charge de **trois missions** :

- La diffusion de la culture scientifique et technique
- La recherche technologique
- La formation tout au long de la vie

Pour permettre à chacun de se former, le CNAM propose :

> **Un enseignement ouvert à tous** : pour se perfectionner, améliorer ses compétences, acquérir une qualification ou un diplôme afin d'évoluer professionnellement, se reconverter ou changer d'emploi. Le CNAM propose des formations du niveau technicien supérieur au niveau ingénieur. Chaque année, il délivre plus de 6 400 diplômes, dont 1 100 diplômes d'ingénieur.

> **Dans tous les domaines** : plus de 300 parcours de formations scientifiques, techniques et tertiaires, ciblés sur les compétences recherchées par les entreprises.

> **À travers différentes formules combinables entre elles** : cours du soir, le samedi, à distance, séminaires en journée, à chacun de choisir selon ses disponibilités et son projet.

> **En lien avec le monde professionnel** : des enseignants issus de l'entreprise, qui veillent à l'adéquation des formations avec l'évolution des métiers.

Le CNAM Nouvelle-Calédonie propose les formations présentielles dans les domaines suivants :

- économie, gestion et comptabilité,
- informatique,
- ressources humaines,
- formation et social
- santé sécurité au travail

Se renseigner auprès du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers)

www.acestecnam.nc

30, rue Georges Clemenceau – 1^{er} étage

Galerie Espace de Paris – Centre-ville – Nouméa

Tél. : 28 37 07 - 28 13 90 - Fax : 27 79 96

E-mail : info@acestecnam.nc

GRETA INC (Groupement d'Établissement de l'Éducation nationale)

Le GRETA inter Provincial de la Nouvelle-Calédonie regroupe 3 antennes fonctionnelles (Îles, Nord et Sud) et 41 établissements scolaires publics (32 collèges et 9 lycées) qui mutualisent leurs compétences et leurs ressources matérielles pour organiser des actions de formation.

Le GRETA accueille des salariés, des demandeurs d'emploi, les jeunes adultes en insertion professionnelle, des individuels qui financent leur formation.

Une équipe de conseillers en formation continue vous accompagnent dans la réalisation de vos projets de formation.

Les formations dispensées sont très nombreuses et accessibles sur différents dispositifs, en alternance, en groupe, à distance, en individualisation.

Que peut-on faire au Greta ?

- Élever son niveau de qualification ;
- Se remettre à niveau ;
- Préparer un concours ;
- Suivre des formations générales ou professionnelles ;
- Préparer un diplôme professionnel du CAP au BTS ;
- Se former en langues ;
- S'adapter aux nouvelles technologies...

Renseignez-vous auprès des antennes et consultez toute l'offre de formation au GRETA et au lycée Pétro Attiti.

GRETA Interprovincial - www.greta.nc

LP Petro Attiti - Rivière salée

BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 41 50 39 - Fax : 41 61 31

E-mail : contact@greta.nc

Antenne Sud/Îles : 41 50 39

Antenne Nord : 47 74 16

Des domaines de formations variés :

Bâtiment, Industrie, Commerce, Service, Restauration, Hôtellerie, transversal (Bureautique informatique, Comptabilité, Langues Anglais/Japonais sur objectifs spécifiques, Développement, Performance.

- Des **formations spécifiques pour les bacheliers**, sous réserve :

- Préparation à l'entrée en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) scientifiques - projets vers la métropole pour septembre 2020 (Antenne Sud)

Sélection sur dossier scolaire et sur résultats au baccalauréat.

Ouverture de la formation sous réserve du financement par la Nouvelle-Calédonie.

- Préparation aux concours des Instituts d'Études Politiques (IEP) (*Antenne Sud*)

Inscription décembre 2020.

- Quelques exemples de **formations diplômantes** en 2020 :

- BTS par intégration :

- Tourisme au lycée Lapérouse

- Électrotechnique au lycée Jules Garnier

- Pilotage des Procédés au lycée Michel Rocard

- Maintenance des matériels de construction et de manutention au lycée Michel Rocard

- DAEU au lycée Augustin Ty.

- Exemples **d'autres formations / remises à niveau** :

- Préparation concours C et B filière administrative et filière sanitaire et sociale

- Remise à niveau en anglais

- Formations qualifiantes en soudure, mécanique, maintenance, électricité, froid, logistique

- Accompagnement VAE

Attention, toutes les formations ne sont pas accessibles directement après le bac.

Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC)

L'UNC offre des opportunités alternatives de **certifications** ou de **formations diplômantes** :

- Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)
- Tests d'anglais IELTS
- Certification en orthographe Voltaire
- Test de Connaissance du Français (TCF)
- Certificat Informatique et Internet (C2i)
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
- Capacité en droit

Renseignez- vous auprès de l'UNC et consultez toute l'offre de formation sur le site www.unc.nc

Université de la Nouvelle-Calédonie

BP R4 - 98851 Nouméa CEDEX

www.unc.nc

Tél. : 29 02 90 - Fax : 25 48 29

Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) - www.cned.fr

L'UNC offre des opportunités alternatives de formation grâce à l'accueil, de la délégation du CNED en Nouvelle-Calédonie.

> Une autre façon de se former en Nouvelle-Calédonie, le CNED, spécialisé dans l'enseignement à distance, offre une alternative de formation supérieure particulièrement intéressante :

- Elle augmente le potentiel de formations disponibles ;
- Elle permet d'adapter le rythme des études aux contraintes des salariés et chefs d'entreprise et au-delà de tout candidat à une formation.

> Le CNED permet de :

- Préparer un BTS (Bac +2) ;
- Préparer un diplôme universitaire (Licence, Master) ;
- Préparer un examen ou un concours ;
- Obtenir un diplôme équivalent au bac et accéder à l'université (DAEU) ;
- Préparer une certification en langue
- Préparer une capacité en droit

Se renseigner auprès du Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

www.cned.fr

Posez vos questions par E-mail: accueil@cned.fr ou à

<http://www.cned.fr/contact>

Devenir fonctionnaire (Les concours)

Préparation aux concours

L'accès aux emplois de la fonction publique qu'elle soit d'État, territoriale, provinciale ou communale, se fait par voie de concours.

Les concours administratifs sont regroupés en catégories :

- Catégorie A avec la licence, Master ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie B avec le baccalauréat ou un diplôme équivalent ;
- Catégorie C sans condition de diplôme.

Le niveau des candidats a tendance à s'élever. Une solide préparation est toujours nécessaire. **Les organismes assurant des préparations aux concours administratifs sont les suivants :**

- L'Université de la Nouvelle-Calédonie : le CU préparation aux concours de catégorie B de la fonction publique ;
- Le GRETA ;
- Le CNED pour les préparations par correspondance.

Où s'inscrire et s'informer ?

- Pour les concours de la fonction publique territoriale, provinciale et communale, s'adresser à :

DRHFPNC (Direction des ressources humaines de la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie)

www.drhfpnc.gouv.nc

18, avenue Paul Doumer - Immeuble J.Iékawé -

Bureau n°2 RDC - Nouméa

Tél. : 25 62 50 - Fax : 25 62 58

E-mail : drhfpnc-concours@gouv.nc

- Pour les concours de la fonction publique d'État : police nationale, douanes, Éducation Nationale ...

Toutes les infos sur : <http://concours.fonction-publique.gouv.fr/score>

À SAVOIR

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel.

Conditions d'accès :

- Avoir un niveau de seconde générale pour le DAEU A et de 1^{re} scientifique pour le DAEU B.
- Avoir interrompu ses études initiales depuis 2 ans au moins, et remplir l'une des conditions suivantes au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme :
 - avoir 20 ans au moins et justifier à cette même date de 2 ans d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation sociale
 - ou avoir 24 ans.

Lieux de formations :

- DAEU option A : 10 centres de préparation en Nouvelle-Calédonie
- DAEU option B (à dominante scientifique) : Vanuatu — Nouméa (centre d'examen)

Se renseigner auprès de l'UNC, secrétariat pédagogique, tél. : 29 04 92 ou 29 04 90 Courriel : sfc@univ-nc.nc

Service Militaire Adapté (SMA) (Nouméa, Koumac et Koné)

« La réussite par le travail et l'effort » Une unité militaire de formation professionnelle au service des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

Conditions d'âge : entre 18 et 26 ans.

Statut : volontaire stagiaire ou volontaire technicien (nourri, logé avec un salaire de 41 000 CFP par mois pour un stagiaire).

Une formation militaire et citoyenne :

- développement de l'esprit de cohésion à travers la vie en section sportive
- préparation permis de conduire
- préparation PSC1 (1^{er} secours)

Se renseigner auprès du RSMA-NC cellule recrutement

BP 41 98 850 Koumac

<http://www.rsma.nc>

Mail : OfficierSuperieurAdjoint@rsma.nc

Facebook : RSMA-NC c'est CHOC

La cellule Recrutement au 47 88 24 (Koumac) ou 74 96 57

Forces Armées (Carrières de l'armée)

ARMÉE DE TERRE

Centre d'Information et de
Recrutement des Forces Armées (C.I.R.F.A.)

www.sengager.fr

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 – 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 46 - Fax : 29 29 48

E-mail : cirat-noumea@ofrratel.nc

MARINE NATIONALE

Bureau d'information sur les carrières de la Marine Nationale

www.forcesarmees.nc

Caserne Gally-Passebosc

Place Bir Hakeim

BP 38 – 98843

Nouméa CEDEX

Tél./Fax : 29 28 64

E-mail : bicm-noumea@lagoon.nc

ARMÉE DE L'AIR

Centre d'Information et de
Recrutement des Forces Armées Bureau AIR

<http://devenir-aviateur.fr>

Caserne Gally-Passeboc

Place Bir Hakeim

BP 38 – 98843

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 29 40 - Fax : 29 29 42

E-mail: bureau.nc@gmail.nc

GENDARMERIE NATIONALE

Cellule de recrutement

Caserne Meunier

16, rue Frédéric Surleau

BP R3 – 98851

Nouméa CEDEX

Tél. : 29 51 14 - Fax : 29 51 15

Métiers des mines

L'exploitation des mines et la transformation des minéraux font appel à des connaissances et des compétences très diversifiées et souvent polyvalentes.

Centre de Formation aux Techniques de la Mine et des Carrières (C.F.T.M.C)

BP 4 - village de Poro
98816 Houaïlou
Tél. : 42 57 56
E-mail : contact@cftmc.nc

Groupement pour l'Insertion et l'Evolution Professionnelles (GIEP-NC)

Le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification

GIEP-NC

Pôle Information Orientation

1, rue de la Somme Centre-Ville

BP 428 – 98845 Nouméa Cédex

Numéro vert : 05 07 09 (appel gratuit)

orientation@giep.nc

L'École du Design est un établissement supérieur d'arts appliqués et de design numérique basé au centre-ville de Nouméa et proposant des cursus de 1 à 3 ans accessibles à partir d'un niveau Bac :

La Prépa' arts appliqués

Admission / Pré-requis : Niveau Bac ou équivalent. Durée 1 an

Cette formation s'adresse à tous les bacheliers souhaitant faire carrière dans les métiers des arts appliqués.

Objectifs : Maîtriser les bases et notions indispensables communes à tous les arts appliqués : dessin académique, d'observation, comprendre la couleur, les ombres, les volumes et la perspective, l'histoire de l'art...

Débouchés : Accès aux concours des grandes écoles d'arts appliqués, beaux-arts, architecture, décoration d'intérieure...

La prépa' digitale

Admission / Pré-requis : Niveau Bac ou équivalent. Durée 1 an

Cette formation s'adresse à tous les bacheliers souhaitant faire partie du monde digital. Design, Marketing, Management, arts graphiques, voici les divers secteurs que couvre la prépa' digitale.

Objectifs : Maîtriser les bases et notions fondamentales pour devenir un professionnel des médias numériques et de la communication visuelle.

Débouchés : Cursus Infographie, Webdesign, Motion Design, et accès aux concours des grandes écoles de multimédia.

Infographie / Webdesign

Admission / Pré-requis : Niveau Bac STD2A ou Bac+1. Durée 2 ans

Formation diplômante validée par un titre professionnel RNCP de niveau III (Bac +2) Infographiste / Designer Web

Tout au long de ce cursus, les étudiants apprennent à définir une stratégie de communication visuelle, à maîtriser les différents moyens d'expression et à les mettre en forme sur des supports variés : print, packagings et médias interactifs.

Objectifs : Les futurs Infographistes / Web Designer doivent concevoir puis élaborer des supports de communication en y agencant différents médias comme du texte, des images, des animations mais aussi des vidéos et du son, cela passe par la maîtrise de logiciels appropriés (Photoshop, Illustrator, InDesign, After Effects, ...) et l'utilisation de codes dédiés (HTML, CSS...).

Débouchés : Graphiste web, Designer graphique, Chef de projet web / numérique, Graphiste Web, Designer graphique, Directeur / directrice Artistique, Webdesigner...Poursuite d'études en motion design.

MOTION DESIGN

Admission / Prérequis : Bac+1 ou équivalence ou / et 1 an d'infographie.

Formation professionnelle certifiante (certificat école).

Le motion design se trouve partout dans tous nos médias, que ce soit à la télévision, sur nos Smartphones tablettes, sur internet, dans la rue, galeries d'art...

Objectifs : Les futurs Motion Designer seront capables de concevoir et de réaliser des productions graphiques incorporant à la fois de la vidéo, de l'animation 2D ou 3D, des effets spéciaux, des sons ... via des logiciels comme After Effects, Photoshop, Première Pro, Cinéma 4D...

Débouchés : Motion designer, Directeur artistique, Chef de projet multimédia.

Contact :

L'Ecole du Design

27 rue de Sébastopol 98800 Nouméa

Tél : 45 35 30

E-mail : contact@ecoledudesign.com

<http://ecoledudesign.com>

En Nouvelle Calédonie

Bourses, logement, démarches administratives, quotidien...

Bourses et aides financières

- **Bourse de l'Éducation Nationale (bourse d'État, via le dossier social étudiant DSE)**

Pour les élèves de Terminale qui envisagent des **études supérieures en Nouvelle-Calédonie en 2021** et pour les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur, vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation Nationale **de juillet à octobre 2020**.

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE)** à télécharger sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention, ne pas attendre les résultats du baccalauréat pour formuler une demande de bourse et/ou de logement !

- **Les bourses & aides provinciales - dès juillet 2020**

Seulement APRÈS avoir constitué un dossier de demande de bourse de l'Éducation Nationale (DSE), vous pouvez demander une aide (bourses, aides ou prêt) à la province dont vous dépendez. *Attention aux dates de campagnes et procédures :*

Province sud campagne de juillet à août 2020

Direction de l'Éducation Sud (DES) - Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau

BP L1-98849 Nouméa Cedex

Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46

Fax : 20 30 23

des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site : www.province-sud.nc

Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

Province nord Campagne de début juillet à fin octobre 2020

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses

BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27

defij-etudiant@province-nord.nc

Antenne de la Province Nord

10, rue Georges Clemenceau

98800 Nouméa

www.province-nord.nc

Tél. : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

Les élèves de terminale pourront retirer un dossier auprès de leur établissement ou dans les services concernés (mairie-province).

Province des îles Loyauté Campagne de début juillet à fin septembre 2020

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Lifou - Tél. : 45 52 20 - Fax : 45 52 25

Délégation de la Province des Îles Loyauté - Service étudiants

10, rue Georges Clemenceau

BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX

c-wamo@loyalty.nc

www.province-iles.nc

Tél. : 28 18 26 - Fax : 28 06 00

Aucun dossier hors délai et incomplet ne sera accepté par le service d'enseignement.

Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province des Îles à Nouméa, Maré et Ouvéa.

Informations à confirmer auprès des bureaux des bourses des îles loyauté

- **Bourses du Ministère de l'Agriculture**

Pour les BTSA (agricoles) en Nouvelle-Calédonie

Les dossiers de demandes de bourse sont à retirer au Lycée Michel Rocard, lors de l'inscription, **en décembre 2020**.

Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

<http://www.formagri.nc>

209, rue A. Bénébig - Haut Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr ou suivi-etudiant@dafe.nc

Lycée Agricole et Général Michel Rocard de la Nouvelle-Calédonie

<http://legta.formagri.nc>

Route Municipale 2

BP 5 - 98825 Pouembout

Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62

E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

Consultez le site du « portail de l'enseignement agricole et de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie » <http://www.formagri.nc>

INFO+

Le dossier social étudiant (DSE)

De janvier au mai - Attention à bien respecter les délais !

Une démarche unique pour demander **une bourse d'état et/ou un logement** en résidence universitaire.

Une démarche à renouveler chaque année sans attendre les résultats des examens.

Pour la Métropole :

➤ L'inscription se fait sur le site Internet du CNOUS (ou CROUS) via <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

De janvier à mai

➤ Dans les 15 jours qui suivent le retour du dossier, le CROUS émet un avis conditionnel sur la suite réservée à la demande: attribution, rejet, attente.

➤ À partir du mois de septembre, vous aurez une réponse définitive au vu du justificatif d'inscription.

Plus d'informations sur : <http://www.mncparis.fr/etudiants/dossier-social-etudiant> ou <http://www.ac-noumea.nc>

SE LOGER

Le campus universitaire de Nouville

Le GIP MAISON DE L'ETUDIANT dispose d'une grande résidence de près de 600 logements sur le campus de Nouville. Administrée par la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie, celle-ci se compose de studios, d'appartements F1, F2 ou F4. Certains logements bénéficient **d'équipements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite**.

Tous les étudiants majeurs de la Nouvelle- Calédonie peuvent demander un logement en résidence. Les candidatures sont validées par une commission d'attribution en fonction de plusieurs critères (échelon de la bourse, éloignement du domicile familial, situation personnelle, mérite...).

Formalités

➤ Les candidatures au logement étudiant se déroulent **de juillet à fin octobre de l'année précédant** la rentrée universitaire.

➤ Les **dossiers de candidature** pour les logements dans la résidence universitaire de Nouville sont transmises par email à l'étudiant ou au futur étudiant **après une préinscription** en ligne sur : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Se renseigner aussi auprès de la SIC (Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie)

Agence SIC de la résidence universitaire

www.sic.nc

Résidence Universitaire

4, rue Raoul Félix Thomas - Nouville

Tél. : 27 37 80 – Fax : 28 43 56

E-mail : etudiant@sic.nc

INFO+

Mwa Sup' — Foyer & Tutorat étudiants

Depuis plus de 15 ans, l'association Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants accompagne les étudiants de la Nouvelle-Calédonie vers la réussite scolaire et leur permet ainsi de devenir les cadres de demain.

Mwa Sup' assure un suivi personnalisé et met à la disposition de chaque étudiant l'hébergement en campus, la restauration le matin et le soir et le service de navette aller et retour chaque jour vers l'UNC.

Tous les bacheliers désireux de suivre un cursus universitaire (DEUST, Licence, Master) ou de passer un concours (CAPES, PE, PACES) peuvent faire une demande d'intégration à Mwa Sup'.

Mwa Sup' Foyer & Tutorat étudiants

www.mwaSup.nc

Tél. /Fax : 76 66 95 – 24 07 73

28 bis rue Olry, Vallée du Génie BP 13526 98803 Nouméa CEDEX

SE SOIGNER

Avec un véritable service de médecine généraliste (préventif et curatif), la Maison de l'Étudiant répond aux besoins de santé de la population étudiante.

C'est aussi un relais important pour toutes les campagnes de prévention en matière d'addiction, de santé ou de prévention des risques.

En ce qui concerne la prise en charge des soins, tous les étudiants doivent obligatoirement être couverts socialement. Ces assurances comprennent une **assurance de base (CAFAT)** et une **assurance complémentaire** (mutuelles locales, nationales ou assurances privées).

- **L'assurance de base CAFAT**

La cotisation à l'assurance de base (CAFAT) plus particulièrement l'**assurance maladie maternité** est à 45 300 F environ

Comment m'inscrire ?

➤ Au moment de l'inscription, retirer et compléter auprès de l'établissement d'enseignement supérieur, un dossier de demande d'adhésion à l'assurance maladie maternité de la CAFAT.

➤ Document également disponible aux guichets de la CAFAT ou téléchargeable sur <http://www.cafat.nc/>

Voir Guide pratique de l'étudiant (format PDF) sur le même site.

Coordonnées de la CAFAT (Caisse de Protection Sociale de Nouvelle-Calédonie)

www.cafat.nc

4, rue du Général Mangin - BP L5 – 98849 Nouméa CEDEX

Tél. : 25 58 14 - Fax : 25 58 39

E-mail : maladie@cafat.nc

- **L'assurance complémentaire**

L'assurance complémentaire, conseillée pour les étudiants est celle de la mutuelle des fonctionnaires. En effet, l'offre étudiante proposée par la MDF, répond aux besoins de ces derniers (contraceptifs, opticien, psychologue etc....). De plus, une aide de 10 000 F dénommée « chèque santé » est allouée par la Maison de l'Étudiant à tout étudiant de nationalité française souscrivant à cette offre.

La cotisation à l'offre étudiante de la Mutuelle des Fonctionnaires est à 24 000 F l'année (2017). L'aide « chèque santé » est déduite directement sur la cotisation, ce qui reviendrait à 14 000 F l'année pour tout étudiant de nationalité française.

Où m'informer ?

Mutuelle des Fonctionnaires

<http://www.mdf.nc>

Tél. : 28 42 10

Maison de l'Étudiant

Tél. : 290 141

Où m'inscrire ?

Mutuelle des Fonctionnaires

Info +

SERVICES D'AIDES AUX BACHELIERS

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ)

Des antennes de la MIJ Sud à Bourail, Dumbéa, Ile des Pins, La Foa, Mont-Dore, Paita, Thio, Yaté.

Des antennes de la MIJ Nord à Canala, Koumac, Poindimié, Ouégoa.

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Iles Loyauté (EPEFIP)

BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'UNC)

Le service Étudiant Formation Jeunesse de la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris est à votre disposition

Nous informons l'ensemble des étudiants calédoniens sur les démarches administratives essentielles et facilitons la finalisation de ces démarches administratives essentielles avec l'aide d'interlocuteurs partenaires.

Pour bénéficier de ce service, nous vous conseillons de vous inscrire sur le portail étudiant de notre site :

<http://www.mncparis.fr/portail-etudiants>

Après création de votre mot de passe, il convient de fermer votre espace et de le rouvrir en utilisant votre MDP pour valider votre inscription.

Ce portail est votre espace personnalisé, il contient des dossiers pratiques qui vous éclairent sur certaines procédures

Les avantages pour l'étudiant

- Liberté d'accès à un espace de renseignements confidentiels.
- Accès à des formulaires pré remplis.
- Offres de stages et d'emplois.
- Fiches pratiques: administratives et pédagogiques.
- Identification aisée lors d'une demande de renseignements.
- Communication rapide par mailing lors de la diffusion des informations urgentes destinées aux étudiants.

Anticiper les démarches

De nombreuses démarches peuvent être anticipées et pour votre confort il est important de prendre connaissance des documents administratifs dont vous aurez besoin.

Un guide à votre disposition

Nous éditons un guide pratique de l'étudiant chaque année.

Il est en ligne sur <http://www.mncparis.fr/etudiants/publications>.

Dans ce guide, nous évoquons les partenariats et les possibilités d'accompagnement tant pour les démarches que pour les accueils.

Logement

Nous avons des partenariats avec plusieurs structures qu'il s'agisse de logement à Paris où en province aussi vous pouvez étudier les procédures d'inscriptions sur notre site ou nous contacter directement.

Le service est ouvert toute l'année et vous pouvez nous contacter à tout moment.

Au-delà de l'accompagnement, le Service Étudiant reste un lieu où les jeunes se rencontrent, travaillent, échangent et participent aux actions menées sur l'ensemble de la Métropole. Nous misons sur des actions coopératives et participatives.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas !!

Contactez le service Étudiant de la Maison de la Nouvelle-Calédonie :

Maison de la Nouvelle-Calédonie

www.mncparis.nc

Page Facebook MNC

4, rue de Ventadour, (métro 7 ou 14 arrêt pyramides), 75001 Paris

Tél. : 00 33 1 42 86 30 01

Email : agnes.siraut@mncparis.fr

INFO +

QUELQUES BONS PLANS POUR VOS ÉCONOMIES

➤ Carte de réduction pour vos voyages en métropole :

www.sncf.com/fr/tarifsreduits/carte-jeune

➤ Faites du covoiturage pas cher: www.covoiturage.fr

➤ Les bons plans étudiants: www.etudiant.fr

Partir étudier en métropole

Bourses et aides financières

- **Bourse de l'Éducation Nationale (bourse d'État, via le dossier social étudiant DSE)**

Pour les élèves de terminale qui envisagent des **études supérieures en Métropole en 2020/2021 et qui n'existent pas en Nouvelle-Calédonie** ou éventuellement pour des formations sur lesquelles vous auriez postulé et dans lesquelles vous seriez non admis mais classé (attestation à demander à l'établissement sollicité), vous pouvez faire une demande de bourse auprès de l'Éducation Nationale **de janvier à mai 2020**.

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE)** à télécharger sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- **Les bourses & aides provinciales**

Vous devez faire votre demande de bourses, d'aide ou de prêt **auprès de la province dont vous dépendez, dès juillet 2019**. Un dossier de suivi pour les démarches administratives est constitué pour chaque étudiant boursier. En cas de premier départ pour la métropole, un entretien de validation du projet d'études est proposé.

> **RAPPEL** : puis de janvier à mai 2020 vous formulerez une demande de Bourses Nationale et constituerez un **dossier social étudiant (DSE)** (pour l'année scolaire 2020/2021) sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention aux dates de campagnes et procédures :

Province sud

Campagne de juillet à août 2019 pour des études supérieures en métropole 2020/2021.

Direction de l'Éducation Sud (DES) - Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants (BIAE)

55, rue Georges Clemenceau

BP L1 - 98849 Nouméa Cédex

Tél. : 20 49 68 ou 20 49 46 - Fax : 20 30 23

des.bourses.etudiants@province-sud.nc

Dossier à compléter en ligne sur le site :

www.province-sud.nc

Une grille de simulation y est également disponible pour évaluer vos droits.

Province Nord

Campagne de début juillet à fin octobre 2019 pour des études supérieures en métropole en 2020/2021.

Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Services des Bourses

BP 41 - 98860 Koné - Tél. : 47 72 27

defij-etudiant@province-nord.nc

Antenne de la Province Nord

10, rue Georges Clemenceau

98800 Nouméa

www.province-nord.nc

Tél. : 25 32 98 - Fax : 28 19 13

Les élèves de terminale pourront retirer un dossier auprès de leur établissement ou dans les services concernés.

Province des îles Loyauté

Campagne de début juillet à fin septembre 2019 pour des études supérieures en métropole en 2020/2021.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Lifou - Tél. : 45 52 20 - Fax : 45 52 25

Délégation de la Province des Îles Loyauté - Service étudiants

10, rue Georges Clemenceau

BP 1014 - 98845 Nouméa CEDEX

c-wamo@loyalty.nc

www.province-iles.nc

Tél. : 28 18 26 - Fax : 28 06 00

Aucun dossier hors délai et incomplet ne sera accepté par le service d'enseignement. Les dossiers sont à retirer et à déposer à l'hôtel de la Province des Îles de Lifou et aux Délégations de la Province des Îles à Nouméa, Maré et Ouvéa.

Informations à confirmer auprès des bureaux des bourses des îles loyauté

- **Bourses du Ministère de l'Agriculture**

Pour les BTSA (agricoles) en métropole. Chaque année plus de 20 étudiants calédoniens (34 en 2017) partent en BTSA dans des spécialités très différentes : agriculture, horticulture, élevage, aquaculture, maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature, développement local, aménagement paysager, analyse biologique, agroalimentaire.

Constitution d'un **dossier social étudiant (DSE) du 15 janvier au 31 mai 2020** à partir du site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Consultez le site du « portail de l'enseignement agricole et de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie »

<http://www.formagri.nc>

Direction du service d'état, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

209 rue A.Bénébig - Haut-Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr

suivi-etudiant@dafe.nc

Lycée Agricole et Général Michel Rocard de la Nouvelle-Calédonie

Route Municipale 2

BP 5 - 98825 Pouembout

Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62

<http://legta.formagri.nc>

- **Les bourses avec affectation spéciale**

Ces bourses s'adressent aux candidats suivant une formation supérieure en métropole dans une spécialité non enseignée sur le territoire. Les BAS sont accessibles tant aux bacheliers débutant leurs études supérieures qu'aux étudiants déjà engagés dans un cycle de formation.

La campagne des bourses avec affectation spéciale se termine fin avril.

Où m'informer sur les conditions d'accès, sur les formations inscrites ? Où retirer et déposer le dossier ?

➤ Sur Internet : www.drhfnc.gouv.nc

➤ Uniquement entre 13 h et 16 h à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie, centre administratif Jacques

Iékawé - 18 avenue Paul Doumer à Nouméa.

Tél. : 25 60 00

- **Le passeport mobilité**

Dispositif national de continuité territoriale. Révisé en décembre 2010 dans le cadre de la loi de développement des outre-mers. Ce dispositif concerne, dans le cadre du **passeport mobilité études**, les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent poursuivre des **études supérieures** en métropole (sous certaines conditions en Europe) ou dans une autre collectivité d'outremer.

Critères d'attribution : Les candidats doivent être de nationalité française, avoir leur résidence habituelle en Nouvelle-Calédonie.

Sont concernés les étudiants s'inscrivant dans les établissements supérieurs en métropole du fait de la saturation en Nouvelle-Calédonie de la filière choisie ou de son inexistence. En cas de deux échecs consécutifs, le droit au passeport mobilité est momentanément perdu.

L'aide de l'état se fait uniquement sur le coût du billet d'avion, dans le cadre d'un aller-retour par année universitaire. L'aide peut se faire par l'avance du billet ou le remboursement.

Les modalités prévoient :

> **Une aide de 100 % sur le coût d'un billet**

pour l'étudiant qui bénéficie d'une bourse de l'État sur critères sociaux.

> **Une aide de 50 % sur le coût d'un billet d'avion** pour l'étudiant qui est rattaché à un foyer fiscal dont le quotient familial (revenu annuel / nombre de parts) n'excède pas 3.177.924 CFP.

Le mode opératoire de calcul est fait sur le dernier avis d'imposition en prenant en compte le détail des revenus avant déductions, abattements et cotisations. Le seuil d'éligibilité correspond à 85 % de ce revenu divisé par le nombre de parts. Un volet passeport mobilité formation professionnelle concerne les personnes allant suivre des formations professionnelles en métropole.

Important : le Passeport Mobilité intervient en complément des titres de transport pris en charge par les dispositifs boursiers, provinciaux notamment.

➤ Simulation possible sur le site <http://www.gip-cadres-avenir.nc>

Où m'informer ?

Service du GIP - Formation Cadres Avenir

16 rue d'Austerlitz 1^{er} étage, BP C5 - 98844 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 56 30 - Fax : 26 56 59

passeport.mobilite@ac-noumea.nc

INFO+

Un coaching pour l'enseignement supérieur agricole

Dans le cadre du projet éducatif, la Nouvelle-Calédonie finance un coaching des étudiants calédoniens volontaires qui partent faire des études supérieures dans l'enseignement agricole en métropole :

Avant l'arrivée en métropole :

- > stage de préparation au départ en Nouvelle-Calédonie,
- > aide pour Parcoursup, l'admission post-bac dans l'enseignement agricole aussi bien en BTSA, que pour les formations d'ingénieurs agronomes ou d'agriculture, et pour le diplôme de vétérinaire.

À votre arrivée :

- > suivi en métropole réalisé par un coach professionnel
- > soutien scolaire individualisé dans les lycées agricoles pour favoriser la réussite des étudiants.

S'adresser à la DAFE

SE LOGER

La maison de la Nouvelle-Calédonie vous accompagne dans vos démarches. Pensez à vous inscrire sur le portail ! Plus d'informations sur : <http://www.mncparis.fr/etudiants/logement>

- **EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE**

Les demandes de logement **en résidence universitaire** se font par le biais du **dossier social étudiant (DSE)**

- **AUTRES LOGEMENTS**

- Pour **une résidence privée ou un logement indépendant**, voir auprès des associations étudiantes ou des centres régionaux d'information jeunesse (CRIJ ; adresses sur

le site national <http://www.cidj.com/>

- L'Union Nationale des Maisons d'étudiants propose des chambres dans des **foyers** situés dans différentes villes. Certains de ces foyers sont réservés aux mineurs.

Plus d'informations sur : <http://www.unme-asso.com>

- Vous pouvez **bénéficier d'une aide au logement** : allocation logement à caractère social (ALS) ou allocation personnalisée au logement (APL) selon vos ressources.

Contactez la caisse d'allocations familiales dans votre ville d'études. <http://www.allocation-caf.com/>

SE SOIGNER

- **LA SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU)**

L'inscription à la sécurité sociale étudiante est obligatoire.

La sécurité sociale est gérée par des mutuelles étudiantes : la mutuelle nationale LMDE <http://www.lmde.com/>;

Le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité <http://www.emevia.com/>...

C'est quoi ?

SÉCURITÉ SOCIALE EN MÉTROPOLE = CAFAT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

SÉCURITÉ SOCIALE (SÉCU) = 70% DU REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX

Elle rembourse environ 70 % de vos frais médicaux :

- Vos médicaments ;
- Vos honoraires de médecin.

Comment et quand m'inscrire ?

Elle se fait auprès du **service de la scolarité de l'établissement qui délivre la carte d'étudiant**. Les établissements se chargent obligatoirement de cette étape. **C'est lors de votre inscription que vous payerez vos droits à la sécurité sociale** : cotisation sécu et frais d'inscription (paiement à l'intention de l'établissement qui effectuera le versement à l'URSSAF). Le paiement de la cotisation Sécurité sociale (environ 215€ soit 25 625 CFP) est exigé pour ceux qui atteignent l'âge de 20 ans dans l'année scolaire (hormis pour les boursiers).

Attention : Les établissements qui délivrent des **diplômes non reconnus par l'État ne gèrent pas la sécurité sociale étudiante**. L'étudiant doit alors, s'inscrire à la CPAM de son domicile. Consultez le site de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie www.ameli.fr

66, Avenue de Maine 75014 PARIS

Tél. : 00 33 1 42 79 30 30

- **LA MUTUELLE ÉTUDIANTE**

L'adhésion à une assurance santé étudiante est **facultative mais recommandée**, car elle **complète le remboursement des frais médicaux** versé par la Sécu.

C'est quoi ?

LA MUTUELLE = COMPLÉMENT DU REMBOURSEMENT DE LA SÉCU

Elle prend en charge avec la SÉCU, 100 % des frais médicaux.

Comment et quand m'inscrire ?

Lors de votre inscription les mutuelles vous sont proposées comme centre de sécurité sociale. Le dossier est soit en format papier ou en ligne pour les universités.

Il en existe plusieurs qui vous seront proposées dans vos établissements :

- MEP (Languedoc- Roussillon, PACA) : www.mep.fr
- MGEL (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine) : www.mgel.fr
- SMEBA (Bretagne, Pays-de-la-Loire) : www.smeba.fr
- SMECO (Centre, Poitou-Charentes) : www.smeco.fr
- SMENO (Nord, Normandie, Pas-de-Calais, Picardie) : www.smeno.com
- SMEREB (Bourgogne, Franche-Comté) : www.smereb.fr
- SMEREP (région parisienne) : www.smerrep.fr
- SMERRA (Auvergne, Rhône-Alpes) : www.smerra.fr
- VITTAVI (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées) : www.vittavi.net
- LMDE mutuelle partenaire de la BRED et de la MNC : www.lmde.com

SERVICE D'AIDES AUX BACHELIERS : S'adresser à la province dont vous dépendez.

Action d'aide et de soutien aux bacheliers néo-calédoniens souhaitant entreprendre des études supérieures en métropole.

Il s'agit :

- > d'aider à l'élaboration d'un parcours de formation adéquate,
- > d'organiser une préparation pédagogique à l'entrée en formation,
- > d'apporter une aide appropriée aux démarches d'inscription,
- > de mettre en place un suivi pédagogique et extra-scolaire individualisé des étudiants en métropole.

Des professionnels à Nouméa comme en métropole sont en charge de l'animation de cette action orientée principalement vers les étudiants dont les familles ont leur domicile éloigné (îles ou intérieur) ou qui ne sont pas en mesure de répondre aux démarches administratives nécessaires.

QUELLES PISTES AVEC UN BAC PRO EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La plupart des bacheliers professionnels entrent directement dans la vie active. Certains suivent une formation en 1 an et un tiers continuent dans le supérieur, principalement en BTS.

Formations en 1 an

Nombre de bacheliers possédant un bac pro poursuivent des études pendant 1 année, afin d'acquérir une **spécialisation** ou de **nouvelles compétences**.

→ Des **mentions complémentaires (MC)**, d'un niveau équivalent au bac, sont accessibles sur dossier. Elles se préparent en 1 an au sein d'un lycée professionnel ou d'un centre de formation d'apprentis (CFA).

Le choix d'une MC s'effectue à l'intérieur du même champ professionnel.

→ Les **formations complémentaires d'initiative locale (FCIL)** répondent à des besoins, locaux, en qualification. Elles se déroulent au sein d'un lycée professionnel ou d'une école privée. Elles ne sont pas validées par des diplômes, mais par des attestations ou des certificats d'école.

Formations en 2-3 ans

La plupart des bacheliers professionnels qui poursuivent des études supérieures préparent, en 2 ans, un **BTS** dans le champ professionnel d'origine. Quelques-uns optent pour une **école spécialisée**.

→ Plus du quart des bacheliers professionnels accèdent à un **brevet de technicien supérieur (BTS ou BTSA)**. Si certains préparent ce diplôme sous statut scolaire, une bonne partie d'entre eux choisit de se former sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une alternance de cours et de stage. Accès à la formation sur dossier scolaire, avec des modalités spécifiques pour les bacheliers pro.

→ Les **écoles paramédicales** ou du **secteur social** sont accessibles aux bacheliers pro, notamment celles qui n'exigent pas le bac : formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur éducateur, d'aide médico-psychologique.

Recrutement sur concours. Attention aux dates d'inscription dans ces écoles : dès septembre pour celles du secteur social, janvier pour celles de la santé !

Formations universitaires

L'**université** est une voie très risquée pour les bacheliers pro qui s'y inscrivent, car la formation qu'ils ont suivie au lycée ne les y prépare pas.

→ Avec une forte sélection à l'entrée, les **instituts universitaires de technologie (IUT)** comptent 0,6 % de bacheliers pro en 1^{re} année. Même avec des programmes aménagés, ceux-ci devront fournir un gros effort et suivre une mise à niveau importante dans les disciplines fondamentales pour décrocher, en 2 ans, leur diplôme universitaire de technologie (DUT).

→ Les études universitaires sont très théoriques et éloignées de la formation reçue au lycée professionnel. Les universités imposent désormais des mises à niveau et des cursus préparatoires dans le cadre de l'admission des bacheliers professionnels en **licence**.

Objectif poursuite d'études

- **Ne vous censurez pas**

Votre inscription est de droit si vous remplissez les conditions requises pour accéder à l'enseignement supérieur. C'est à l'établissement de s'adapter pour organiser au mieux votre accueil.

- **Croyez à votre futur, vous ne serez pas seul**

Il faut monter votre projet, quel qu'il soit, avec un stage en en Nouvelle-Calédonie, en métropole ou à l'étranger. Les CIO (Centres d'information et d'orientation), les enseignants référents de votre lycée, les structures handicap des établissements d'enseignement supérieur et les associations d'aide aux étudiants handicapés sont là pour vous aider.

- **Une grande variété de métiers possibles**

De très nombreux aménagements de postes sont possibles, en particulier grâce aux nouvelles technologies. Ils rendent accessibles les métiers. Par ailleurs, les employeurs recherchent des personnes.

Parcoursup - ParcoursupNC

Les futurs étudiants en situation de handicap sont soumis à l'ensemble de la procédure Parcoursup.fr et ParcoursupNC. Des dispositions spécifiques ont été introduites dans la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants :

- ✓ **Bénéficier d'un accompagnement**

Afin d'accompagner les candidats et leur famille dans leurs démarches des équipes spécifiques sont mises en place sous l'autorité du recteur au sein de chaque académie. Elles assurent les liens entre les candidats, les établissements d'enseignement supérieur et les commissions académiques en charge de l'accès à l'enseignement supérieur.

- ✓ **Renseigner son dossier**

Les lycéens en situation de handicap inscrits sur Parcoursup et Parcoursup NC, peuvent, s'ils le souhaitent, faire figurer dans la rubrique « Éléments liés à ma scolarité » de leur dossier Parcoursup tous les éléments qui leur paraissent utiles et notamment des particularités liées à leur scolarité ou des éléments d'information sur leur handicap et leurs besoins.

Ces éléments seront portés à la connaissance des personnes autorisées de l'établissement qui propose la formation demandée, et seulement d'elles.

- ✓ **Au moment de l'affectation**

Depuis le 22 mai, en cas d'affectation non compatible avec leur situation de handicap ou leurs besoins particuliers, les candidats peuvent demander un réexamen de leur situation en saisissant la commission académique (CAAES), chargée de l'examen des demandes.

Vie quotidienne

En Nouvelle-Calédonie

Assurer la scolarisation de tous les jeunes handicapés ou malades est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie. IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables.

L'équipe éducative, le directeur d'établissement et la CSDASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

Contacts pour plus d'informations :

- > **IEN-ASH** (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat
- > **CEJH-NC** Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie
- > **DEXCO-F** Division des examens et des Concours et de la formation
- > **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**
- > **Point A**

En métropole

Dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH), des aides sont accordées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui siège à la **MDPH** : aides à la personne (lever, coucher, soins, prise de repas), aides techniques, logement, transport, surcoût lié à l'adaptation du véhicule pour passer le permis... Anticipez vos démarches pour que tout soit pris en compte et notifié par la MDPH avant votre entrée dans l'enseignement supérieur.

> **Logement** : le **CROUS** propose des logements adaptés ou recherche avec vous des solutions au cas par cas.

> **Restauration** : les restaurants universitaires sont accessibles aux étudiants handicapés.

> **Bourses d'enseignement supérieur** : trois années supplémentaires vous sont attribuées.

> **Transport** : les frais de transport des étudiants reconnus handicapés et ne pouvant utiliser les transports en commun sont pris en charge par les départements ou par le STIF en Ile de France.

Adressez-vous à la MDPH ou à votre enseignant référent.

MDPH, maison départementale des personnes handicapées

CROUS, centre régional des œuvres universitaires et scolaires

STIF, syndicat des transports d'Ile de France

ET SI VOUS ECHOUER AU BAC ?

Il ne faut pas vous décourager. Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Parlez-en à vos professeurs principaux et/ou avec un psychologue de l'éducation nationale.

Le bac reste le passeport pour les études supérieures. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer de nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 76 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

- **Refaire une année de terminale** est un droit. Dès l'annonce des résultats, contactez le directeur pour vous réinscrire. Vous pouvez demander à conserver le bénéfice des notes 10/20 obtenues aux épreuves du bac.

Important à savoir : si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac pro en 1 an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès décembre, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

- **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr) ou dans le cadre de cours du soir. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candidat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes 10/20 obtenues précédemment.

Tous les candidats en situation de handicap, scolaires et non scolaires, bénéficient de la conservation des notes.

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent d'eux le « niveau bac » (soit une moyenne 8/20 pour l'ensemble des épreuves).

- En métropole, **des écoles spécialisées** accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et chères. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...
- Avec un bon dossier, préparer un **BTS**.
- **La capacité en droit**, est accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus. C'est un diplôme d'État, de niveau IV (équivalent au baccalauréat).

Elle se prépare à l'université ou via le CNED, sur 2 ans. À l'UNC, la Capacité en droit est une formation ouverte et à distance (FOAD). Ce diplôme national confère automatiquement l'accès en première année de Licence en droit (et l'accès en seconde année de Licence en droit sous condition d'avoir la moyenne de 15/20 pour l'ensemble des deux années) ou en DUT Carrières juridiques, ainsi que, sous conditions, à quelques autres formations profilées « droit ». Il permet aussi de s'inscrire à de nombreux concours administratifs de catégories B et C ; en 2^{ème} année du 1^{er} cycle d'études conduisant à la profession de clerc de notaire ; sur dossier, au concours d'entrée en 1^{re} année des I.E.P ; aux diplômes universitaires de sciences humaines sous certaines conditions.

Contact UNC : sfc@univ-nc.nc

- **Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)** permet d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de poursuivre des études supérieures, en vue de réaliser un projet personnel et/ou professionnel.

Renseignements auprès de l'UNC

<http://unc.nc/formation/formation-continue/offrede-formation/>

- **Le BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive dans 2 spécialités (animateur et éducateur sportif) et plusieurs mentions. Admission sur épreuves et sur titres. Les conditions d'accès varient selon les spécialités.

Renseignements auprès du CISE.

CISE - Centre International Sport et Expertise

1, bis avenue Antoine Becquerel

98830 DUMBEA

Tél. 41 05 00 – Fax 41 03 30

accueil.cise@ctos.nc

Se former en alternance

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et périodes en entreprise augmente les chances d'insertion.

Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

- Après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement, vous pouvez préparer un **bac pro** ou un **BTS** (certains CFA acceptent les non-bacheliers qui peuvent justifier du « niveau bac »)
- Vous pouvez préparer un **CQP** (certificat de qualification professionnelle) ou un **titre certifié** inscrit au Répertoire de la Certification Professionnelle (<https://rcpnc.gouv.nc>).

- au CNAM

- à l'EFPA

- dans le cadre des formations qualifiantes subventionnées par la Nouvelle-Calédonie.

La formation qualifiante permet d'obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle.

Les actions de formations se font dans les secteurs d'activités définis comme prioritaires pour le développement économique local de la Nouvelle- Calédonie.

La durée des actions de formations varie de 3 mois à 36 mois maximum avec pour certaines une période d'application en entreprise, ou une organisation sous forme d'alternance.

Contactez un conseiller du RIIFE (réseau d'information pour l'insertion, la formation et l'emploi) auprès d'un des organismes suivants : MIJ de la province sud / MIJ Province Nord / EPEFIP Îles Loyautés / DEFE / DFPC / IDCNC

- **L'École de la Réussite**, soutenue par la province Sud, s'adresse aux jeunes de 18 ans et +, avec ou sans diplôme, sortis du système scolaire depuis au moins un an et domiciliés en province Sud. Depuis juillet 2017 c'est un organisme de formation qui propose plusieurs parcours :

- Le parcours Réussir
- Le parcours Trempo-ligne
- Le parcours RAN
- Le parcours COACHING

L'école de la Réussite a pour ambition d'amener chaque personne à comprendre le monde dans lequel elle vit et de favoriser ainsi son insertion sociale et professionnelle.

Pour plus d'information sur les différents parcours, renseignez-vous auprès de :

École de la Réussite

Soutenue par la Province Sud

30, route de la Baie des Dames, Forum du Centre, Ducos, BP 27845 - 98863 Nouméa Cedex

Tél. : 25 16 60 Fax : 25 18 80

Email : secretariat@e-reussite.nc

Info +

Filles et Garçons de nationalité française

RECENSEMENT

VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER DES L'ÂGE DE 16 ANS

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.

Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.



Journée Défense et Citoyenneté

Vous serez convoqués par le Centre du Service National.

À l'issue de votre JDC vous recevrez un certificat de participation*.

** Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).*

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre du service national en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosc - Rue Olry, Nouméa
BP 38 - 98843 NOUMÉA CEDEX
Tél : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : csnoumea@lagoon.nc
Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

centre d'information et
d'orientation
Nouméa



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
Nouméa

Tél. : 26 61 66

<http://cio.ac-noumea.nc>
cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.

- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc).

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa

Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04

cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01

cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99

cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Îles

Au lycée des îles
à Wé, à Lifou

Tél. : 45 52 78

cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc

Immeuble Flize-1, avenue des
frères Carcopino

BP 64-98848 Nouméa CEDEX

Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement

(Enseignement agricole)

<http://www.formagri.nc>

209, rue A. Bénébig - Haut
Magenta

BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40

sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr

ou suivi-etudiant@dafe.nc

ou orientation@dafe.nc

La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<http://www.ddec.nc>

3, rue Frédéric Surleau -
Centre ville

BP 5 - Nouméa CEDEX

Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Eglise Évangélique de Nouvelle-Calédonie

57, rue du Pasteur Marcel
Ariège

BP 3894 - 98846 Nouméa

Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06

secretariat.direction.asee@canl.nc

www.asee.nc

La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

Lot 1 les Banians

BP 683 - 98860 KONE

Tél. : 42 49 68 - Fax : 42 45 68

accueil@felp.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.

Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33

mekecuer@gmail.com

F.C.P.E.

Tél. : 87 09 79

sylvain.hons@yahoo.fr

U.G.P.E

Tél. : 28 24 54

ugpe@lagoon.nc

Services d'aides aux étudiants

- Vie étudiante en Nouvelle-Calédonie, voir page 38.
- Partir étudier en Métropole, voir pages 39 à 43.

Services de bourses

- Etudes en en Nouvelle-Calédonie, voir page 36.
- Etudes en Métropole, voir page 39.

L'EPEFIP : Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés

EPEFIP Lifou

BP 253 Havila Wé

Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98

e-pamani@epfip.nc

EPEFIP Maré

BP 139 La Roche

Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10

l-drudri@epfip.nc

EPEFIP Ouvéa

BP 24 Wadrilla

Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60

j-adjouhgniope@epfip.nc

La MU : Mission d'Insertion des Jeunes - Province Sud

2 missions principales :

- L'information Jeunesse :

favoriser l'accès à l'information pour tous les jeunes de la Province Sud sur tous les sujets les concernant, l'emploi, l'orientation professionnelle, la formation professionnelle continue, la santé, la citoyenneté, le transport, la culture les sports, les loisirs, l'environnement etc.

- L'accompagnement vers l'emploi :

accompagner les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans, résidant en Province Sud, dans l'élaboration de leur projet professionnel et dans leur accès à l'emploi.

12, rue de Verdun
Immeuble Gallienne II 4^e étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
<http://www.mij.asso.nc/>
mij@mij.asso.nc

Antennes de la MU Sud :

MU Nouméa, 28 22 77

MU Mont-Dore, 43 07 35

MU Dumbéa, 41 40 26

MU La Foa, 44 39 13

MU Thio, 44 53 80

MU Bourail, 44 22 84

MU Ile des Pins, 46 10 24

MU Païta, 35 21 15

MU Yaté, 46 10 66

La MUJ.PN : Mission Locale d'Insertion des Jeunes - Province Nord

Direction Koné

Antennes à : Poindimié,

Canala, Houailou, Koné,

Koumac et Ouégoa

Tél. : 47 36 34 - Fax : 42 36 34

assistante.direction@mijnord.nc

BP 26 - 98822 Poindimié

La direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE)

30, route de la Baie des

Dames

Ducos Le Centre

Tél. : 20 36 00

defe.contact@province-sud.nc

La DFPC : Direction de la Formation Professionnelle Continue

Section Orientation et
Accompagnement des
Parcours (SOAP)

63 rue Fernand FOREST

PLEXUS 3^eme étage

DUCOS INDUSTRIEL

dfpc@gouv.nc

<http://www.dfpc.gouv.nc>

Tél. : 24 66 22